

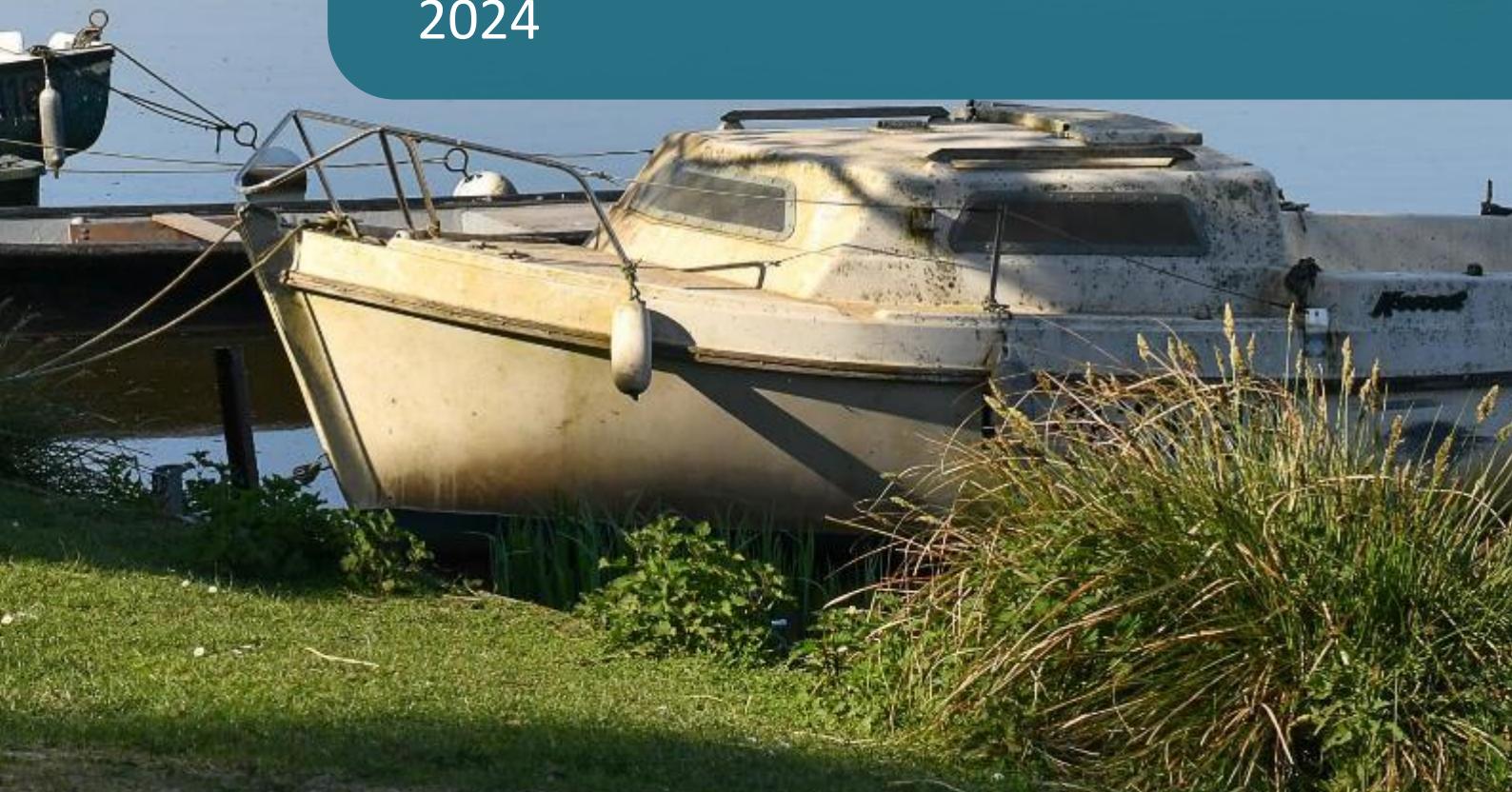


Ensemble pour la reconquête de l'Erdre



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024



Sommaire

Le Syndicat mixte Edenn : ses missions et compétences	4
Les enjeux sur le bassin versant.....	8
Des chiffres clés sur le bassin versant	8
Le comité syndical en 2024	10
L'équipe salariée.....	11
L'ERDRE ET SES MILIEUX AQUATIQUES – BULLETIN DE SANTE.....	12
QUalité globale à l'échelle du bassin versant.....	13
Suivi quantitatif de l'Erdre	15
Observatoires de qualité de l'Erdre.....	19
DÉMARCHES CONTRACTUELLES DE BASSIN VERSANT	21
Contractualisations de BV 2023-2028.....	22
Missions d'animation de Bassin versant.....	29
COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES DE BASSIN DE L'EDENN	42
Travaux de rivière – Erdre en Maine-et-Loire.....	43
Navigation sur l'Erdre	48
Problématiques liées aux cyanobactéries.....	49
Actions dans le domaine agricole.....	52
Sensibilisation et communication.....	63
ANIMATION ET GESTION DES SITES NATURA 2000	70
Animation Natura 2000	71
Actions de gestion.....	71
Outils de protection/labellisation	73
Etudes/suivis scientifiques	74
Actions foncières.....	75
Comités de suivis/groupes de travail	76
Incidences Natura 2000	77
Plans Nationaux, commissions scientifiques	77
LES PARTENAIRES.....	78
Nos adhérents en 2024.....	79
Nos financeurs	79
Nos partenaires.....	79



ENSEMBLE

POUR LA

RECONQUÊTE

DE L'ERDRE



LE SYNDICAT MIXTE EDENN : SES MISSIONS ET COMPÉTENCES

« Le syndicat a vocation à intervenir sur le bassin versant de l’Erdre pour assurer **des missions visant la reconquête écologique des milieux aquatiques et humides, le suivi de la qualité des eaux, la médiation** lors de conflit d’usages sur la voie d’eau **et l’animation** de cette dynamique collective [...] dans la perspective d’une amélioration allant jusqu’au « bon état » des eaux et milieux aquatiques. »

Extrait des Statuts officiels de l’Edenn adoptés en 2019

L’Edenn est l’établissement public qui anime et coordonne la reconquête de la qualité de l’eau de l’Erdre et de ses affluents.

Nous agissons pour le compte de nos membres, 5 établissements publics, qui nous ont délégué une partie de leurs compétences en matière d’animation, de concertation, de gestion et de préservation de la ressource en eau et des milieux naturels. Fort de 8 salarié.es et de 16 élu.es, au-delà de nos missions directement opérationnelles, notre rôle est de coordonner les efforts sur le bassin versant de la Vallée de l’Erdre, et d’assurer une cohérence territoriale entre l’amont et l’aval, au-delà des limites administratives.

Nos membres sont :

- Nantes Métropole
- CC Erdre et Gesvres
- CC du Pays d’Ancenis (COMPA)
- CC Vallées du Haut-Anjou
- CC Anjou Bleu Communauté

Au quotidien nous fédérons, conseillons et sensibilisons un réseau d’acteurs locaux publics et privés, afin que leurs actions, et les nôtres, contribuent à améliorer la qualité des milieux aquatiques et la qualité de l’eau de rivière.

En plus de notre rôle d’animateur territorial, nous avons aussi la compétence « travaux de rivière » (GEMA) sur la partie du bassin versant située dans le département du Maine-et-Loire, nous agissons pour maintenir la sécurité des usages de la rivière, notamment vis-à-vis des risques liés aux cyanobactéries, et nous animons les deux sites Natura 2000 du bassin versant.

Notre leitmotiv ? **Ensemble pour la reconquête de l’Erdre !**



Nos missions

Nos missions s'organisent autour de 3 grands axes.

Reconquérir la qualité de l'eau et des milieux aquatiques

- **Définir une stratégie et coordonner les actions sur le bassin versant de l'Erdre**

En tant que structure cheffe de file sur le bassin versant de l'Erdre, l'Edenn élabore, avec les financeurs et les 11 maîtres d'ouvrage partenaires, [la stratégie 2023-2028 du bassin de l'Erdre](#). L'Edenn coordonne sa déclinaison opérationnelle, sous forme du Contrat territorial Eau (CTEau) 2023-2025 pour atteindre le bon état écologique, en suivant sa mise en œuvre, aux côtés des structures porteuses d'action et des financeurs (Agence de l'Eau, Région Pays de la Loire et Département de Loire Atlantique).

- **Améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques**

Nous sommes compétents en matière de [restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques](#) sur la partie de l'Erdre située dans le Maine-et-Loire. Afin d'améliorer la qualité de l'eau, nous proposons par ailleurs un [programme d'accompagnement agricole](#) à l'échelle de l'ensemble des zones prioritaires de l'Erdre (amont et aval), qui inclut des actions de sensibilisation aux changements de pratiques, des plantations de haies pour réduire l'érosion et les ruissèlements, l'aménagement de zones tampon sur les parcelles.

- **Informier et sensibiliser les acteurs du territoire**

En tant que structure référente du SAGE Estuaire de La Loire, nous sommes relais local de ses messages et veillons à la prise en compte de ce document juridique au niveau local, notamment en lien avec les politiques d'urbanisme. Pour reconquérir la qualité écologique de l'Erdre et de ses affluents, il est indispensable de sensibiliser, informer et convaincre les différents acteurs du territoire. C'est pourquoi l'Edenn mène tout au long de l'année des actions de sensibilisation (conférences, stand d'information sur des évènements locaux, interventions dans les lycées...) et développe à partir de 2024 [un volet d'accompagnement spécifique aux collectivités locales](#).

Préserver la biodiversité des milieux humides

- **Préserver, en tant que référent Natura 2000, les sites classés Natura 2000**

Par convention attribuée par l'État, l'Edenn est la structure animatrice des [deux sites Natura 2000](#) du bassin versant de l'Erdre :

- depuis 1998, sur les Marais de l'Erdre ;
- depuis fin 2011 sur les étangs de Vioreau et de la Provostière.

À ce titre, l'Edenn est aussi l'opérateur agro-environnemental au service des agriculteurs du périmètre Natura 2000 qui veulent signer des MAEC (mesures agro-environnementales et climatiques).



Assurer la cohabitation des usages de la rivière

- Assurer la cohabitation des usages nautiques

Depuis son origine, l'Edenn assure [la coordination des usages nautiques](#) et joue le rôle de relais avec les partenaires. De plus, elle garantit la prévision, prévention et protection au service des usagers nautiques à la fois pour leur sécurité (information sur les règles de navigation) et pour leur santé (information sur les risques liés aux cyanobactéries toxiques et relais avec les services de l'Etat pour la définition des pratiques).

- Gérer le suivi scientifique et sanitaire de la partie navigable de l'Erdre

Depuis 2005, l'Edenn gère un [Observatoire de l'Eau](#), dans le but d'étudier l'évolution de l'eutrophisation de l'Erdre dans sa partie aval, dont ses conséquences en termes de cyanobactéries. Depuis 2013, l'Edenn est également missionné par les communes riveraines de l'Erdre et le Conseil Départemental 44 pour réaliser le suivi sanitaire de l'Erdre, afin de vérifier si la pratique de loisirs nautiques peut se faire en toute sécurité.



Localisation du bassin versant de l'Erdre



Les grandes étapes de notre histoire

- 1990 : Création de l'EDEN (Entente pour le développement de l'Erdre navigable).
- 1997 : L'EDEN devient un syndicat mixte.
- 2008 : L'EDEN devient L'Edenn avec l'ajout d'une notion « naturelle », et devient la structure référente du SAGE.
- 2018 : L'Edenn fusionne avec le Syndicat Intercommunal Erdre 49 et couvre l'ensemble du bassin versant

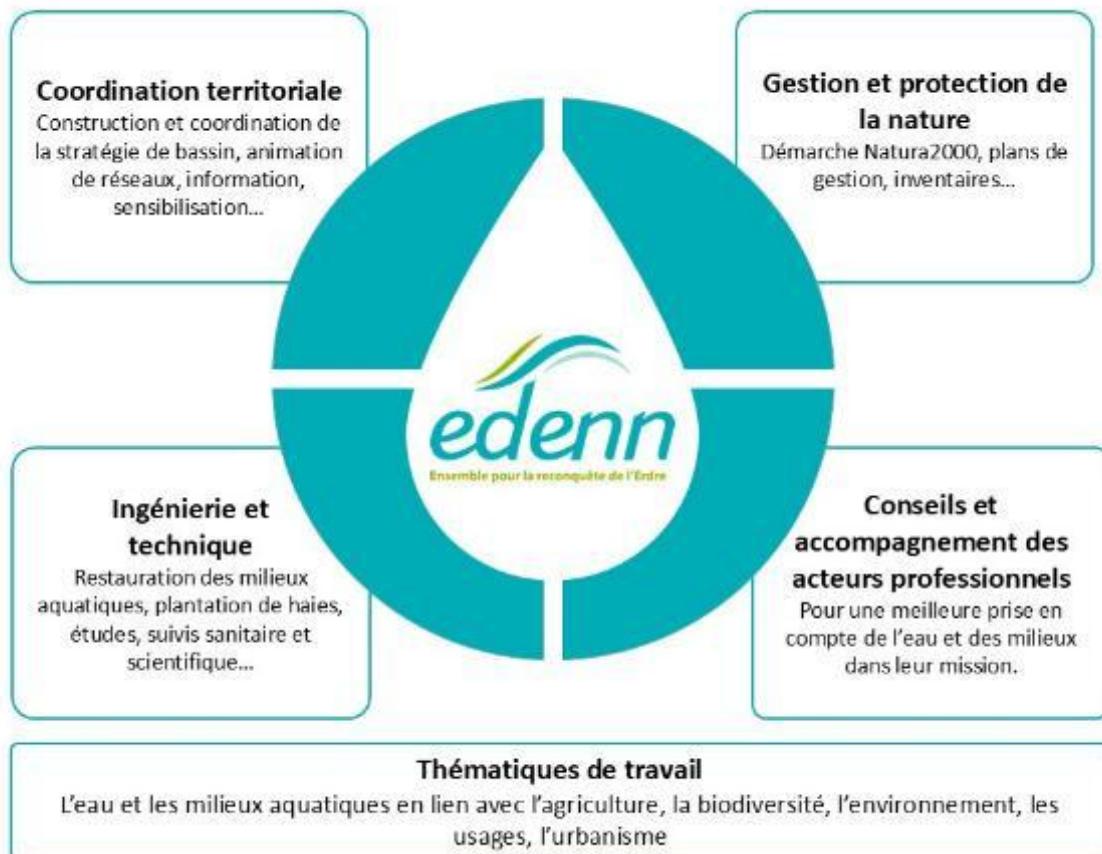
En détail, flashez ce code ou cliquez sur le lien :

<https://urls.fr/gbJIDw>



Nos compétences

Au quotidien, nous déployons des compétences dans 4 grands domaines.



Nos compétences statutaires

- *Structure animatrice des Contrats territoriaux Eau du bassin versant de l'Erdre*
- *Structure référente du SAGE Estuaire de la Loire pour le Bassin versant de l'Erdre*
- *Structure chargée de la GEMAPI en 49*
- *Structure animatrice des deux sites Natura 2000 du bassin versant*
- *Structure associée à la coordination des usages de l'Erdre*

En détail, flashez ce code ou cliquez sur le lien :
<https://urls.fr/IKI1PI>



LES ENJEUX SUR LE BASSIN VERSANT

L'état écologique des eaux de rivière, les habitats aquatiques et l'état de la population piscicole sont dégradés. Le développement des cyanobactéries en est un symptôme visible. Les phénomènes d'assèchement sont de plus en plus fréquents, quand en parallèle les débordements de certains affluents de l'Erdre impactent particulièrement la partie aval du territoire.

Partant de ce

Sur le territoire, de nombreux acteurs de l'eau, dont l'Edenn, agissent au quotidien pour mettre en œuvre des actions et répondre à ces enjeux.

Parmi les solutions possibles :

- **Limiter les transferts de pollution d'origine agricole et urbaine** pour prévenir la détérioration de l'eau de rivière et indirectement de l'eau potable (eutrophisation, pesticides et cyanobactéries)
- **Rétablissement une continuité écologique**, en éliminant ou modifiant les obstacles qui entravent la circulation naturelle de l'eau, des sédiments et de la faune aquatique
- **Protéger et restaurer les sources de la rivière**, cette multitude de petits ruisseaux et de zones humides affleurantes qui sont à l'origine de l'Erdre, aussi appelés « têtes de bassin versant », et dont l'enjeu est central dans la qualité du bassin versant
- **Protéger les paysages humides**, dans les têtes de bassin versant (zones de source) comme plus en aval dans les tourbières et les marais, qui abritent une biodiversité exceptionnelle
- **Combattre la prolifération d'espèces invasives** pour préserver un équilibre biologique et écologique
- **Renouer avec le cycle normal de l'eau** en favorisant l'infiltration dans les sols agricoles et urbains et en restaurant la morphologie naturelle des rivières
- Etudier, partager et **économiser la ressource** pour s'assurer d'une quantité d'eau suffisante, aujourd'hui et demain, pour les activités humaines, mais aussi pour les besoins de la faune, de la flore et des sols.



Le diagnostic de territoire

L'état qualitatif des masses d'eau superficielles du bassin de l'Erdre reste moyen à mauvais.

Aucune masse d'eau du territoire n'atteint le bon état écologique et toutes sont classées en Risque de Non Atteinte des Objectifs Environnementaux (RNAOE).

Retrouvez la synthèse du diagnostic de territoire réalisée en 2020 ci-contre.

En détail, flashez ce code ou cliquez sur le lien :

<https://urls.fr/pUeomV>



DES CHIFFRES CLÉS SUR LE BASSIN VERSANT



975 km²

C'est la surface totale
du bassin versant

46 communes
dont 25 sont
entièrement sur
le bassin



Auxquels s'ajoutent
environ **1300 km**
de cours d'eau



71 %
C'est la
proportion de
zones de source sur
le bassin versant



Environ **260 000**
habitants



L'Erdre s'étend sur
environ **100 km**

11 C'est le nombre de
masses d'eau
superficielles
(sous-unité hydrographique)
qui composent le BV

**Aucune n'est en
bon état écologique**

800

C'est
le nombre
estimatif de sources
qui alimentent l'Erdre



LE COMITÉ SYNDICAL EN 2024

Bureau de L'Edenn

Présidente	Mahel COPPEY
Vice-Président(e)s	Jean-Pierre BRU Pierrick GUEGAN Anne-Marie CORDIER Jacques ROBERT
Membre du Bureau	Jean-Sébastien GUITTON

Comité Syndical de L'Edenn

NANTES METROPOLE		COMPA	
Titulaire	Suppléant.e	Titulaire	Suppléant
Mahel COPPEY		Anne-Marie CORDIER	Jean-Pierre BELLEIL
Jean-Sébastien GUITTON	Christophe JOUIN	David EVAIN	Rémy ORHON
Jacques GARREAU	Robin SALECROIX	Daniel PAGEAU	Philip SQUELARD
Thomas QUERO	Thibault GUINE	ANJOU BLEU COMMUNAUTE	
Nathalie LEBLANC	Aziliz GOUEZ	Titulaire	Suppléant
François VOZELLAUD	Erwan BOUVAIS	Jacques ROBERT	Anaël ROBERT
Anne-Sophie JUDALET	Mounir BELHAMITI	VALLEES DU HAUT ANJOU	
ERDRE ET GESVRES		Titulaire	Suppléant
Titulaire	Suppléant.e	Jean-Pierre BRU	Sébastien DROCHON
Christine CHEVALIER	Armel VION		
Pierrick GUEGAN	Bruno VEYRAND		
Pascal LE GREVESE	Philippe DUJARDIN		
Jean-François CHARRIER	Chantal BROCHU		



L'ÉQUIPE SALARIÉE

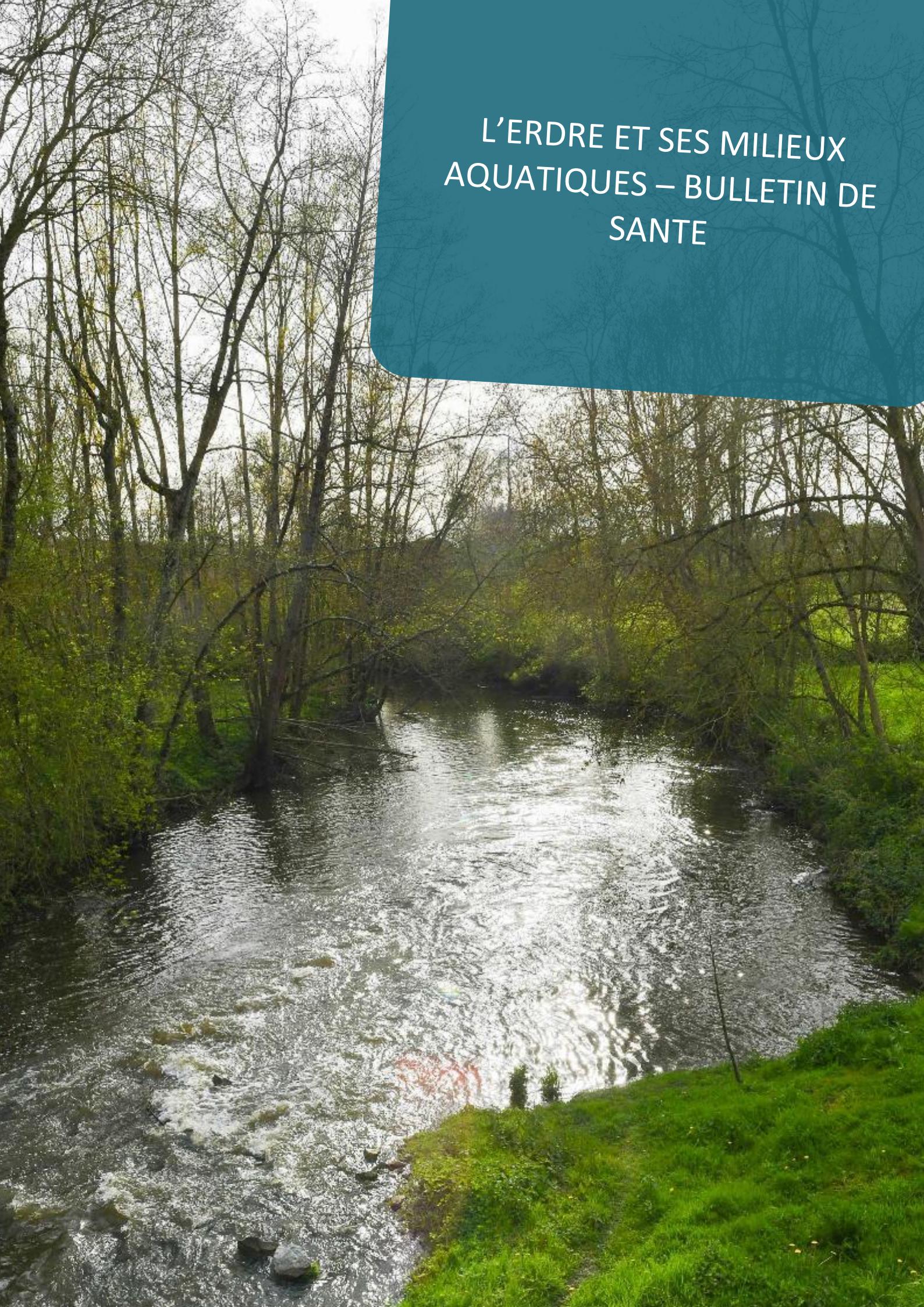
Pour mettre en œuvre des missions et des projets de L'Edenn, l'équipe permanente de L'Edenn est en 2024 la suivante :



Evolutions au sein de l'équipe en 2024

- Xavier Beaumal a rejoint et étoffé l'équipe en mars 2024 sur le poste d'animateur des actions anti-transfert, aux côtés de Damien Jorigné dont le poste évolue à l'échelle de l'ensemble des actions agricoles « qualité de l'eau »
- Claire Gérard a quitté l'Edenn fin août 2024, et a été remplacée au poste d'assistante de gestion administrative par Charlotte Bard Konaté.





L'ERDRE ET SES MILIEUX
AQUATIQUES – BULLETIN DE
SANTE

QUALITÉ GLOBALE À L'ÉCHELLE DU BASSIN VERSANT

Les contractualisations de bassin versant visent à apporter et coordonner les moyens, notamment financiers, des acteurs en vue du retour des masses d'eau au bon état écologique, tant pour les milieux aquatiques qui les composent que vis-à-vis de la qualité de l'eau.

Cet état écologique est évalué périodiquement, notamment à l'occasion de l'élaboration des différents contrats. Ainsi, dans le cadre de l'étude d'évaluation et de stratégie (cf. plus loin), l'Edenn a validé début 2021 son diagnostic de territoire, visant à dresser un état des lieux de l'état des masses d'eau, croisé avec un passage en revue des pressions et des usages de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant de l'Erdre.

Ce qui suit vise à mettre en évidence les grandes lignes des éléments de qualité de l'eau et des milieux aquatiques de l'Erdre.

Un état global dégradé au regard des objectifs de la DCE

D'une manière générale, l'ensemble des masses d'eau de l'Erdre reste dans un état écologique (évalué en 2017) moyen à mauvais au regard des critères de la Directive Cadre sur l'Eau (cf. carte page suivante). L'ensemble du territoire est par conséquent classé en « risque de non-atteinte du bon état écologique » en 2027.

Plusieurs masses d'eau présentent des résultats en amélioration, globalement ou selon certains paramètres, reflétant notamment les efforts importants menés au cours des contrats de bassin versant précédents, mais qui ne réussissent cependant pas à faire revenir les masses d'eau dans l'état écologique bon ou très bon requis par la réglementation européenne.

Enfin, d'autres secteurs voient apparaître des dégradations brutales sur plusieurs paramètres, notamment physico-chimiques.

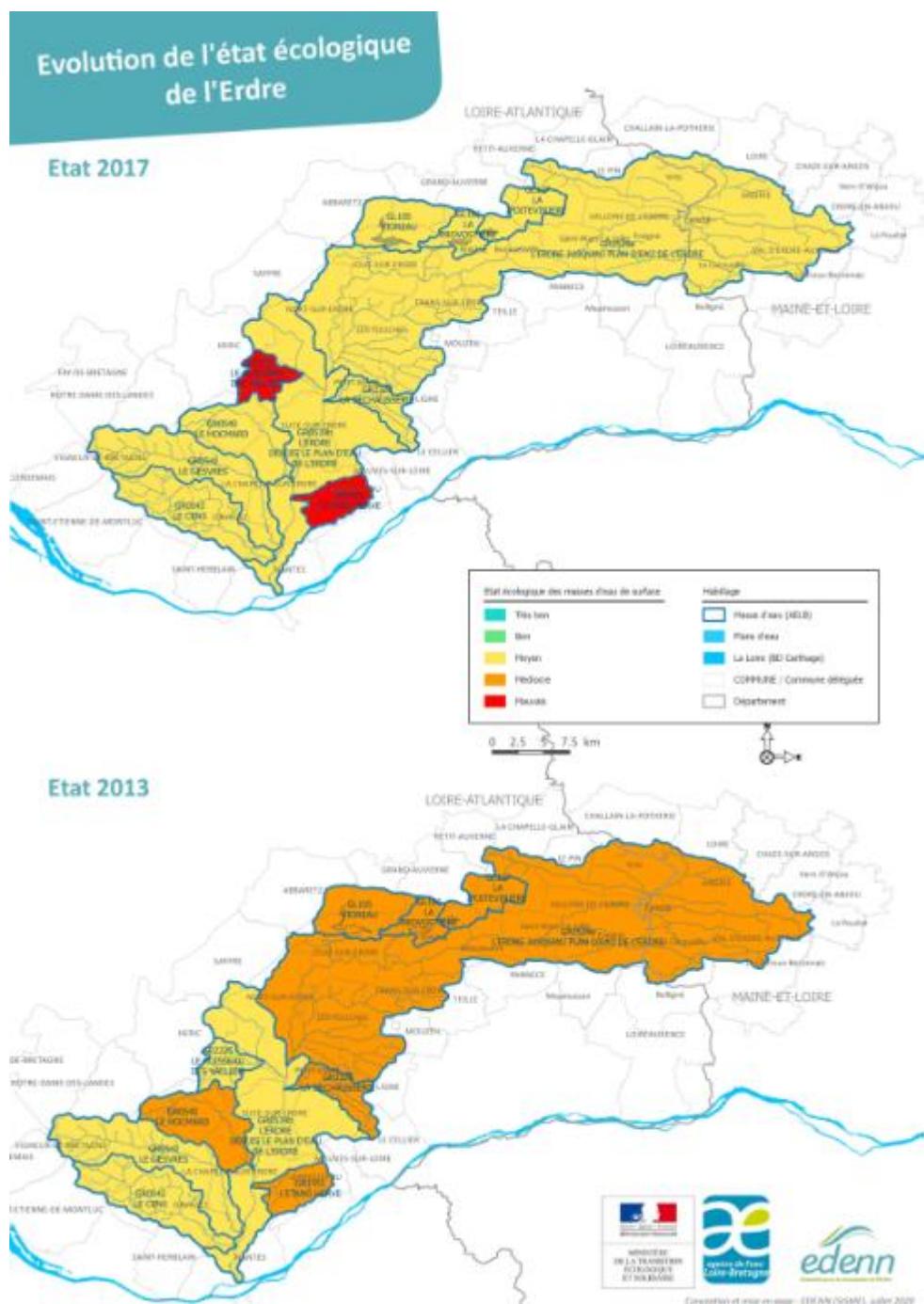
Des problématiques de qualité nombreuses et réparties sur l'ensemble du territoire

Globalement, le bassin versant de l'Erdre est marqué par la conjonction de nombreuses problématiques, souvent liées entre elles¹, qui pèsent, directement ou indirectement sur la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. On peut notamment mentionner :

- Ligne d'eau entravée par des nombreux obstacles à l'écoulement sur le cours de l'Erdre, qui limitent la continuité piscicole (reproduction des poissons migrateurs) et sédimentaire, tout en ralentissant les eaux, ce qui pénalise fortement l'oxygénation de la rivière dans le secteur aval.
- Des linéaires de cours d'eau fortement anthropisés, en particulier dans le secteur amont (redressement de cours d'eau, minéralisation et banalisation des berges, etc.) qui en freinent les mécanismes naturels de fonctionnement.

¹ Par exemple les problèmes ponctuels de qualité des eaux dues aux rejets d'assainissement l'été dans des cours d'eau en fort assec, assecs amplifiés par la disparition des zones humides qui jouent le rôle de tampon.

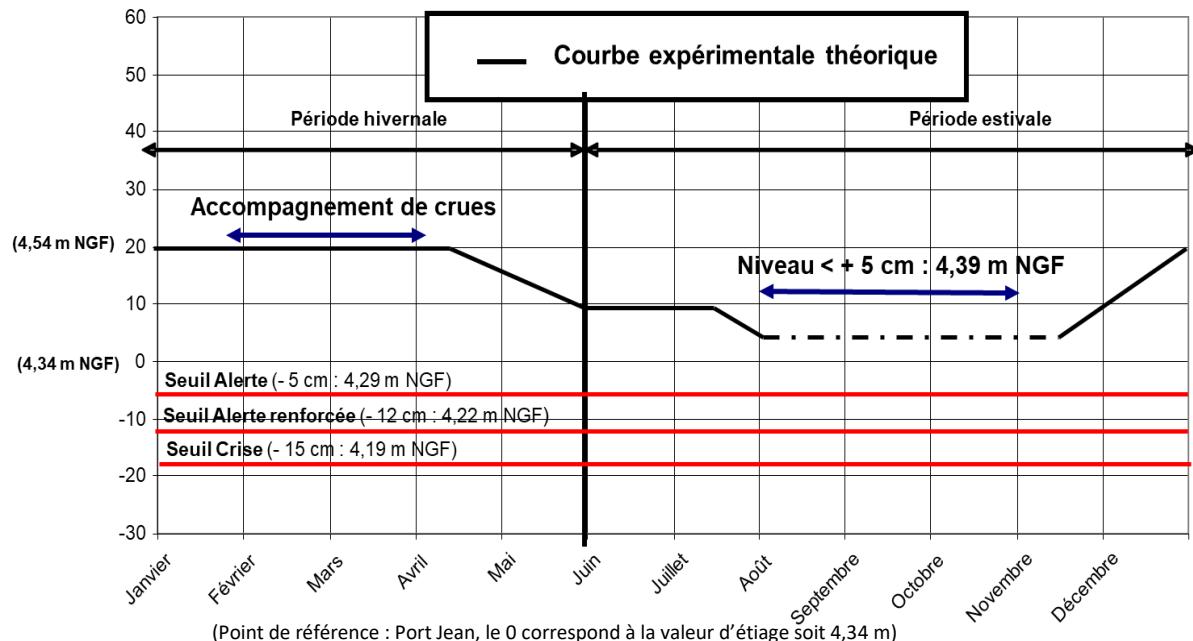
- Un bassin versant globalement producteur de polluants diffus (phosphore, azote et pesticides, issus essentiellement de l'agriculture et des sols agricoles) et sensible au lessivage et à l'entraînement de ces substances dans les cours d'eau, du fait de la topographie mais également faute d'un réseau bocager suffisamment dense. Au-delà des conséquences pour la vie aquatique, les efflorescences de cyanobactéries productrices de toxines sont visibles chaque été sur l'aval du bassin versant ainsi que dans les trois étangs.
- Des problèmes de quantité, et notamment d'étiages sévères dont la fréquence augmente dans les secteurs amont, directement liés à la dégradation des milieux humides en tête de bassins versant et amplifiés par la densité de plans d'eau (qui réchauffent et évaporent les eaux).



SUIVI QUANTITATIF DE L'ERDRE

Rappel du protocole expérimental de gestion des niveaux d'eau de l'Erdre (2003).

Ce protocole a été mis en place en concertation avec les acteurs principaux concernés par les niveaux d'eau : agriculteurs, pêcheurs, associations d'environnement et les collectivités riveraines. Les enjeux et souhaits de ces acteurs étant parfois différents et incompatibles les uns aux autres, ce protocole est le résultat d'un consensus pour une gestion équilibrée des niveaux d'eau de la rivière :



Durant la période hivernale :

- Montée progressive jusqu'à la côte + 20 cm (4,54 m NGF 69) entre le 1^{er} novembre et le 1^{er} janvier.
- Stabilité pendant trois mois et demi (de janvier à mi avril) à la côte +20 cm pour permettre le maintien en eau des frayères. Il s'agit également d'éviter au maximum les variations importantes et brutales des niveaux d'eau, sous réserve de l'arrivée des crues, nécessitant alors une baisse de la ligne d'eau.
- Puis baisse progressive du niveau d'eau à la côte +10 cm (4,44 m NGF 69) entre le 15 avril et le 1^{er} juin, afin d'assurer une cohérence par rapport à la gestion hydraulique menée sur les marais endigués de Mazerolles (pompage à partir du 1^{er} avril).
- Accompagnement des crues : mis en œuvre en 2014 mais avec une crue de faible ampleur.

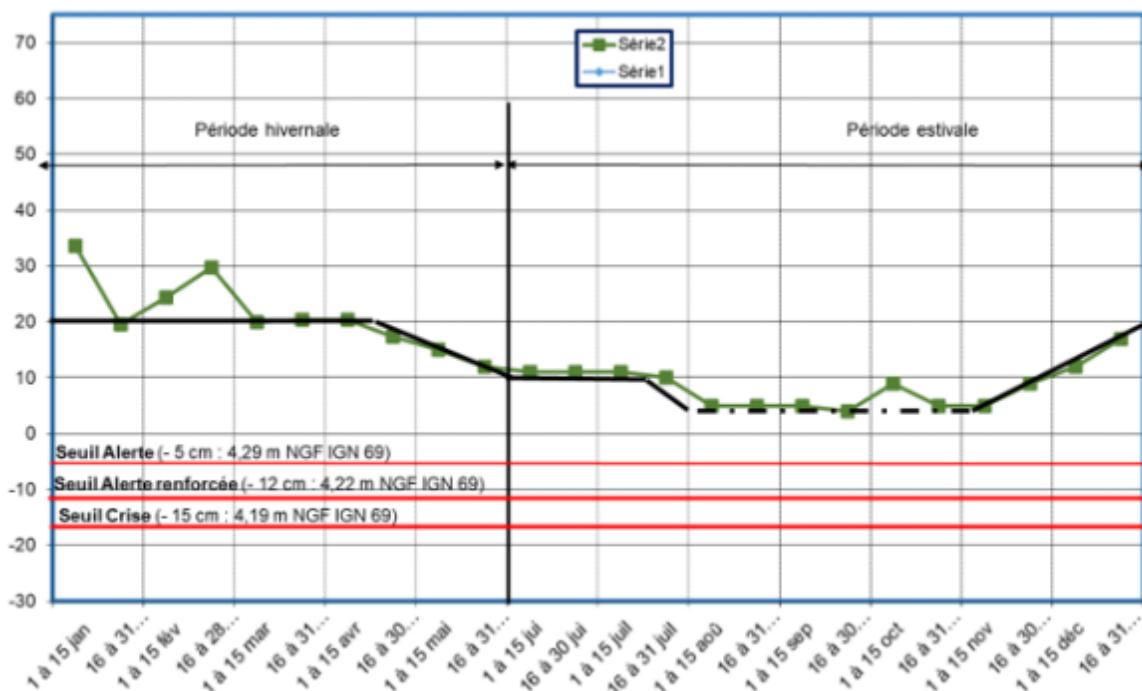
Durant la période estivale :

- Maintien de la côte +10 cm (4,44 m NGF 69) à partir du 1^{er} juin. Il s'agit d'un niveau d'eau maximal à ne pas dépasser au début de l'été pour permettre les interventions agricoles dans les marais (accessibilité des parcelles).
- Puis baisse progressive et naturelle jusqu'au niveau d'étiage (4,34 m NGF 69) atteint généralement en août-septembre.
- Maintien du niveau d'étiage jusqu'au premier novembre, en assurant un niveau inférieur ou égal à + 5 cm (4,39 m NGF 69) d'août à novembre afin de permettre l'accès aux marais lors des été pluvieux. Cette période est indiquée en pointillée sur la courbe des niveaux d'eau.

Il reste possible de déroger à ces restrictions pour les cas suivants :

- Les crues de l'Erdre,
- les travaux d'aménagement sur les ouvrages et les ports (sous réserve d'avertir le Conseil Départemental 44 suffisamment tôt),
- L'anticipation des **risques de sécheresse**,
- les pompages de secours d'eau potable de Nantes Métropole lors d'une pollution accidentelle de la Loire ou d'une qualité d'eau de la Loire insuffisante (MES, salinité, ...).

Suivi des niveaux de l'Erdre – Année 2024



Selon Météo France, cette saison de recharge (de septembre 2023 à mars 2024) se classe comme étant la 5^{ème} période la plus pluvieuse depuis 1960 (800 mm en quelques mois). Plus globalement, il s'agit de la 2^{nde} année la plus arrosée depuis 65 ans.

Ainsi les fortes pluies de la fin d'année 2023 et du début d'année 2024 ont provoqué trois phénomènes de crue de l'Erdre sur les deux premiers mois de l'année, d'une durée moyenne de 5/6 jours. La plus importante s'est déroulée au début du mois de janvier 2024 ; l'Erdre est montée à + 0.60 cm soit une cote de 4.94 m NGF.

Ces crues répétées ont provoqué des ouvertures maximales des ouvrages de décharges de l'écluse St Félix, à plusieurs reprises, afin de les évacuer vers la Loire de décembre à avril 2024. Ces manœuvres ont entraîné des restrictions de navigations en aval de l'écluse St Félix et au niveau du tunnel : arrêtés d'interdiction/réouverture de la navigation et de réouverture et avis aux usagers).

Par la suite, les périodes hivernales puis printanière 2024 n'ont pas présentées de phénomènes hydrauliques et météorologiques particuliers. La gestion des niveaux à l'écluse St Félix pratiquée par les agents des Voies Navigables du Département de Loire-Atlantique a permis de suivre la courbe de référence.

Durant la période estivale, la côte de l'Erdre n'est pas descendue sous le « 0 » (=4.34 m NGF 69). Le seuil d'alerte sécheresse n'a donc jamais été atteint sur l'Erdre aval en 2024.

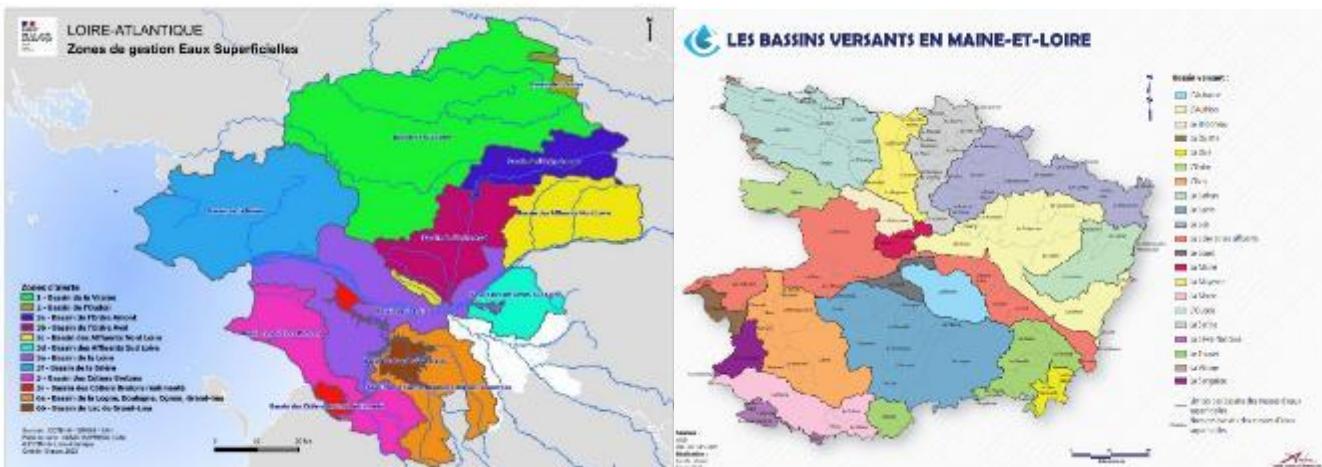
Par ailleurs, les fortes pluies enregistrées à la mi-octobre ont provoqué une hausse du niveau de l'Erdre avec un pic de crue mesuré le 10/10/2025 à + 0.33m, soit 4.67 m NGF. A noter, que cette crue estivale est venue perturber les pratiques agricoles dans les marais de l'Erdre.

Enfin, les pluies d'automne ont permis de retrouver la courbe de référence en novembre et d'atteindre la côte de + 17 cm en fin d'année 2024.

1. Arrêtés-cadre sécheresse – 44 et 49

L'arrêté cadre sécheresse du 01/07/2019, révisé le 08/06/2023 du Préfet de Loire-Atlantique a pour objet d'anticiper les mesures de gestion à mettre en œuvre lors des situations de pénurie ou de sécheresse afin de préserver la ressource en eau. Il s'applique à l'ensemble des usages de l'eau, quelle que soit l'origine de la ressource utilisée : eau superficielle, eau souterraine et réseau d'eau potable à l'exception des usages prioritaires ou des usages pour lesquels l'origine de la ressource est déconnectée du milieu aquatique à l'étiage. Quatre niveaux de gestion sont mis en œuvre en fonction de l'importance de la sécheresse :

- **Niveau 1 : situation de vigilance** incitant à une limitation volontaire des usages de l'eau et mettant en place des mesures de communication et une intensification de la surveillance de la ressource.
- **Niveau 2 : situation d'alerte** fixant des mesures de limitations horaires (autorisation de prélèvement avant 10h et après 20h sauf le we) ou volumiques des usages,
- **Niveau 3 : situation d'alerte renforcée** fixant la suspension de certains usages,
- **Niveau 4 : situation de crise** interdisant certains usages non prioritaires.



2. Sécheresse – Année 2024

Sur le bassin versant de l'Erdre, deux zones de gestion ont été créées : la zone 3a « Erdre amont 44/49 » et la zone 3b « Erdre aval (Erdre navigable) » avec chacune leur propre station hydrométrique de référence et valeurs seuils associées :

Zone de gestion	Nom de la zone	Mode gestion	Station de référence	Seuil Vigilance	Seuil Alerte	Seuil Alerte Renforcée	Seuil Crise
Zone 3a Erdre Amont	Erdre	Suivis des débits	Vaux Nort/Erdre	134 l/s	70 l/s	60 l/s	50 l/s
Zone 3b Erdre Aval		Suivi des niveaux de l'Erdre	Port Jean Carquefou	–	4,29 m NGF (- 5 cm)	4,22 m NGF (- 12 cm)	4,19 m NGF (- 15 cm)

Nouvel arrêté cadre sécheresse 44 du 08/06/2023 :

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Secheresse/Arretes-cadres-secheresse>

Nouvel arrêté cadre sécheresse 49 du 23/06/2023 :

https://www.maine-et-loire.gouv.fr/Media/Fichiers/230626_ArreteCadre49_signe

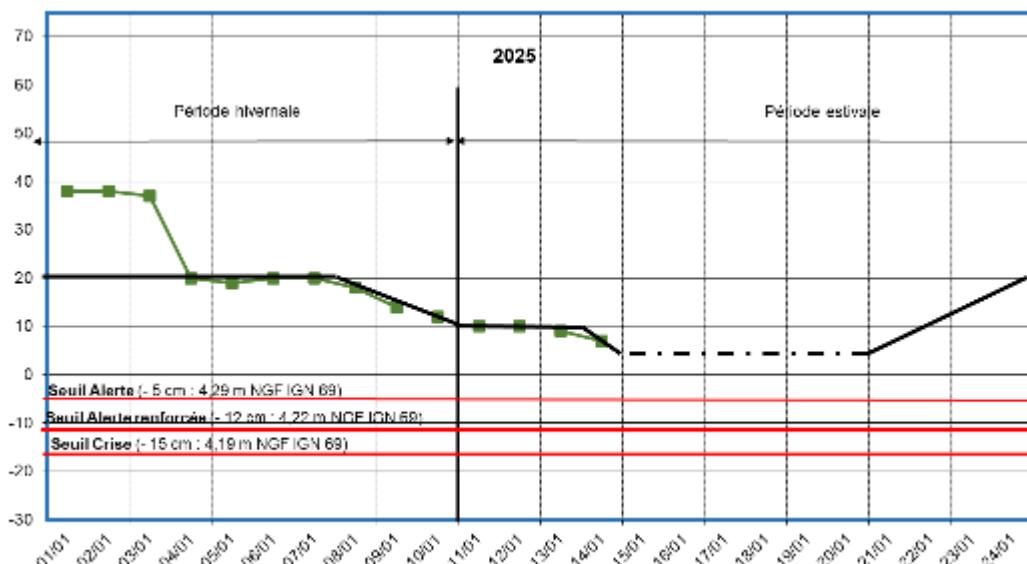
Durant l'été et l'automne 2024, l'Erdre aval et l'Erdre amont 44 n'ont jamais dépassé le seuil de vigilance et aucune restriction n'a été appliquée quant à l'exploitation des eaux superficielles sur cette partie du bassin versant de l'Erdre.

Sur l'Erdre amont 49, la zone 3a a été classée en situation d'Alerte à partir du 20 août, puis en alerte renforcée pendant 15 jours, pour redescendre au seuil d'alerte à la mi-septembre.

	AP 44 30/07/2024	AP 44 -49 08/08/2024	AP 49 20/08/2024	AP 44 -49 29/08/2024	AP 44 06/09/2024	AP 49 11/09/2024	AP 49 17/09/2024
Erdre Amont (49)	Vigilance	Vigilance	Alerte	Alerte renforcée	Alerte renforcée	Alerte	Vigilance
Erdre Amont (44)	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance
Erdre Aval	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance	Vigilance

(Source : bulletin hydrologique PdL et arrêté sécheresse de la Loire Atlantique et du Maine et Loire)

Suivi des niveaux de l'Erdre – Année 2025 (Janvier – Juillet)

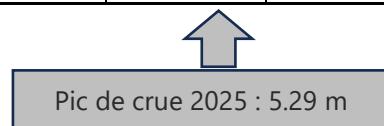


La forte pluviométrie de ce début d'année a provoqué deux crues durant les trois premières quinzaines de 2025 : la première du 6 au 15 janvier, et la seconde plus importante et plus longue du 25 janvier au 6 février. L'Erdre est alors montée à + 0.95 cm (30/01/2025) soit une cote de 5.29 m NGF.

Par la suite, le protocole de gestion des niveaux d'eau de l'Erdre a pu être respecté jusqu'à la fin juillet.

Périodes de retour de crues étudiées entre 1938 et 2010 (source CD 44)

Période de retour de crues (ans)	2	5	10	20	50	100
Cote en m NGF IGN	4,81	5,23	5,53	5,81	6,19	6,47
Surcote/étiage (m)	+0,47	+0,89	+1,19	+1,47	+1,85	2,13



OBSERVATOIRES DE QUALITÉ DE L'ERDRE

1. Suivi de l'eutrophisation de l'Erdre navigable

L'Edenn réalise depuis 2005 un suivi des paramètres de l'eutrophisation sur le tronçon de l'Erdre navigable, entre Nort sur Erdre et Nantes.

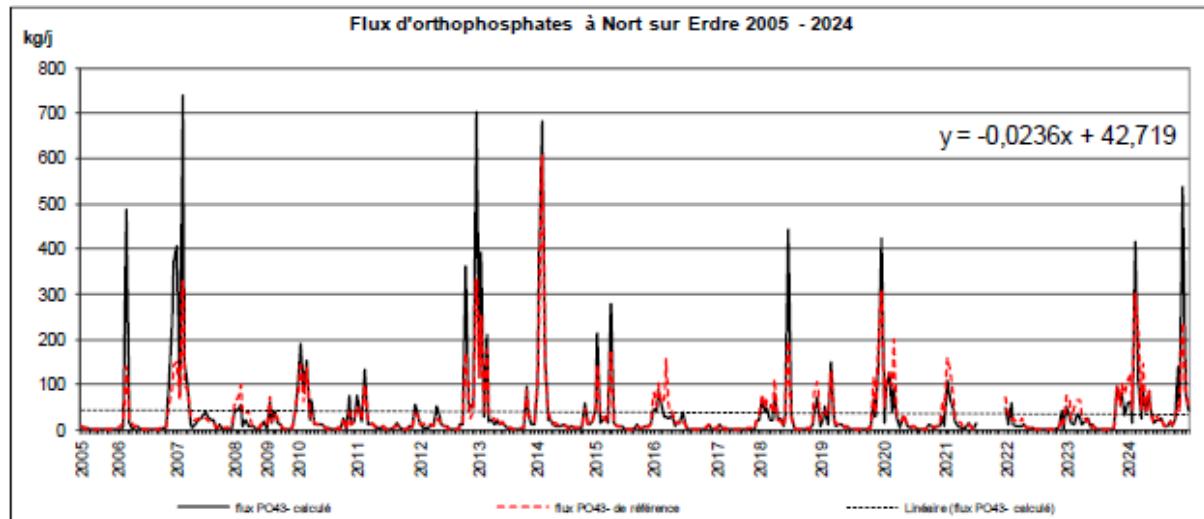
Ce suivi scientifique veille à préserver la continuité des points de mesures et des méthodes, de manière à constituer une séquence de données robuste et pertinente.

Le prestataire réalise chaque année un rapport permettant à la fois de rendre compte de l'année écoulée vis-à-vis des paramètres étudiés, mais également de mettre en perspective ces éléments sur le temps long à l'échelle du suivi effectué depuis près de 20 ans.

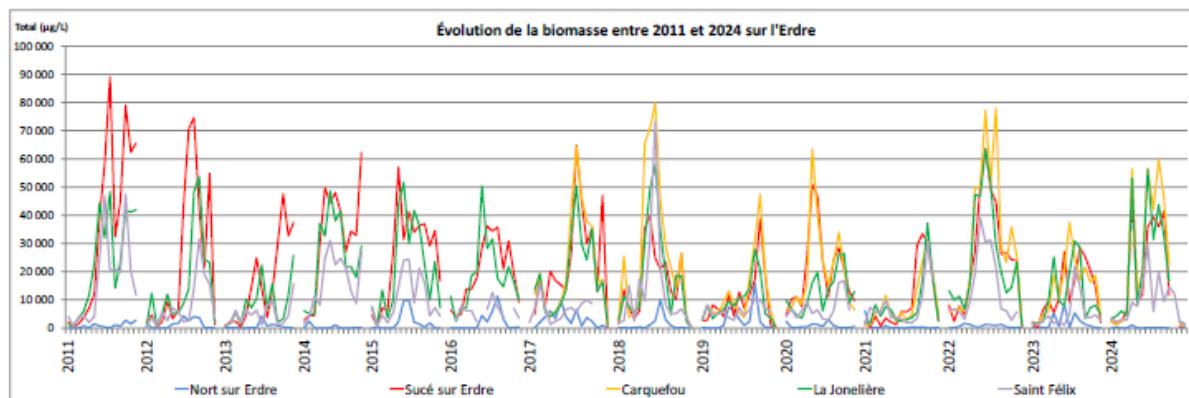


Parmi les enseignements de ce suivi, on peut noter notamment :

- Une baisse, lente mais structurelle, des orthophosphates (forme du phosphore, jouant un rôle important dans la biologie aquatique) en entrée de l'Erdre navigable à Nort sur Erdre, avec notamment des pics estivaux moins marqués par rapport à la période 2005-2015. Pour autant, on a mesuré en 2024 une concentration qui reste notable de ce paramètre, directement liée aux précipitations importantes connues cette année, ce qui montre des capacités d'apport significatives, notamment via le lessivage des sols.



- La biomasse de phytoplancton sur les stations évolue globalement à la baisse, ce qui n'empêche pas des années chargées, comme en 2022. On note par ailleurs que le pic d'orthophosphates mesuré en 2024 n'a pas eu de conséquences fortes sur la biomasse algale.



- Les stations les plus sujettes aux phénomènes d'eutrophisation sur l'Erdre navigable restent, de manière stable à travers les années, les stations centrales (Sucé sur Erdre et Carquefou), par rapport aux plus extrêmes.

DÉMARCHES CONTRACTUELLES DE BASSIN VERSANT



Claude Caudal, Président de la Commission Locale de l'Eau et Mahel Coppey, Présidente de l'Edenn lors de la signature du CTEau le 4 décembre 2023

Le Contrat territorial Eau (CTEau) est l'outil mis en place à l'échelle du bassin Loire Bretagne par les financeurs du domaine de l'eau (en particulier Agence de l'Eau Loire Bretagne et Région Pays de la Loire) pour organiser et orienter, à l'échelle locale d'un bassin versant, les financements autour d'une stratégie d'action cohérente avec les objectifs européens et nationaux en faveur de l'état écologique des cours d'eau et de leurs bassins versants.

L'année 2024 constitue la seconde année du CTEau en cours de 2023 à 2025, premier contrat de la stratégie à 6 ans entre 2023 et 2028.

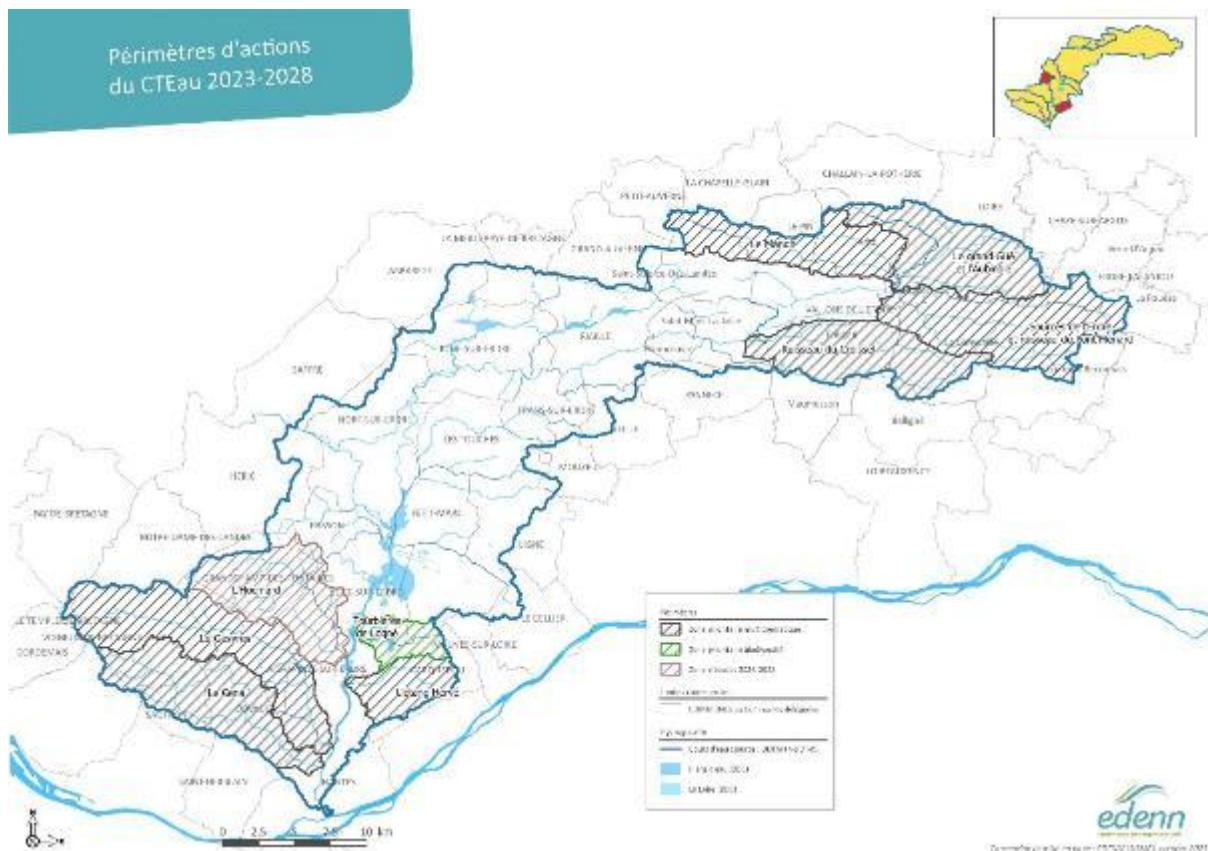
CONTRACTUALISATIONS DE BV 2023-2028

1. La feuille de route 2023-2028 et le CTEau 2023-2025

Feuille de route 2023-2028

La feuille de route 2023-2028 comprend notamment les axes suivants à l'échelle des 6 ans de la période :

- Des programmes de travaux dédiés au retour au Bon état écologique du BV de l'Erdre : Priorisation sur 4 masses d'eau : Cens, Gesvres, Charbonneau et Sources de l'Erdre Amont ;
- Des programmes de travaux multithématisques, en recherchant une complémentarité systématique entre les travaux « milieux aquatiques » et « qualité des eaux », pour des effets combinés ;
- Des objectifs complémentaires visant la continuité écologique des cours d'eau, au sein des périmètres prioritaires mais également hors de ces périmètres à l'échelle de l'ensemble du BV.



- L'intégration des programmes de protection des captages prioritaires « Grenelle » du BV, en recherchant les complémentarités des approches « qualité de l'eau » entre les milieux superficiels (volet agricoles) et souterrains (programmes de protection des captages prioritaires).
- La mise en place d'un volet dédié à la protection de la Biodiversité des milieux aquatiques et humides du BV, avec des objectifs complémentaires aux objectifs DCE :
 - Agir sur les zones humides d'aval (tourbières, marais, etc.)
 - Approche particulière de l'entité des marais de l'Erdre
 - Recherche des moyens d'action à l'échelle du BV autour de la lutte contre les Espèces exotiques envahissantes (EEE)
- Des programmes complémentaires liés à la connaissance du BV ainsi qu'à l'animation

L'élaboration de la feuille de route conduit à construire un programme d'action détaillé sur l'ensemble de la période. Les montants associés sont les suivants :

	CTEau n°1	CTEau n°2	Total
Coût des opérations	12,1 M€	12,3 M€	24,4M€
Participation Agence de l'eau	5,9 M€	6,2 M€	12,1 M€
Participation Région	1,9 M€	2,3 M€	4,2 M€
Département Loire-Atlantique	0,9 M€	0,5 M€	1,4 M€
Département Maine et Loire	80 k€	40 k€	40 k€
Autres participations (hors contrat)	180 k€	140 k€	320 k€
Autofinancement des maîtres d'ouvrage	3,1 M€	3,1 M€	6,2 M€

Le CTEau 2023-2025

Les montants et actions présentés plus haut couvrent l'ensemble de la période de 6 ans de la stratégie et de la feuille de route.

Cependant, les engagements contractuels des financeurs et des porteurs d'action s'effectuent par périodes de 3 ans (2 contrats successifs par stratégie). La validation du CTEau porte par conséquent sur la période 2023-2025.

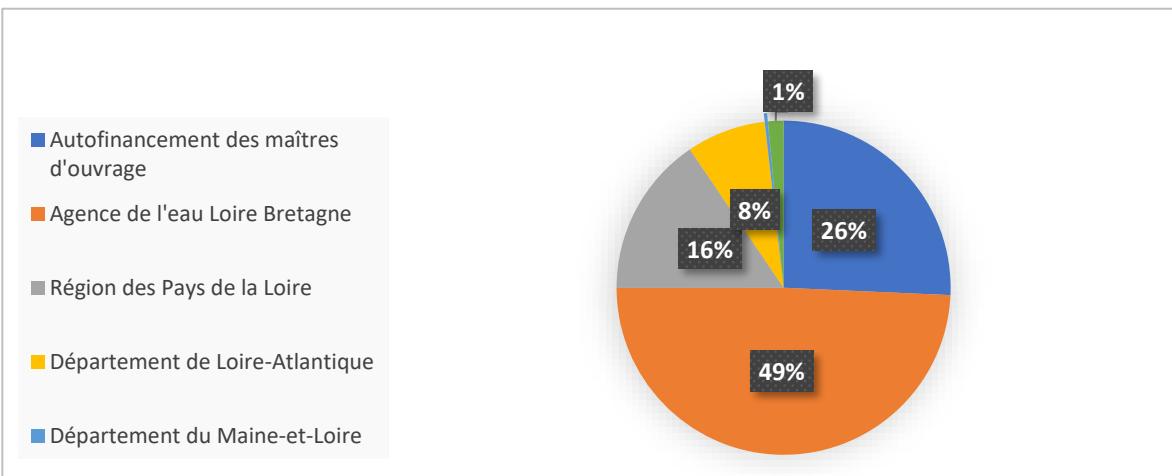
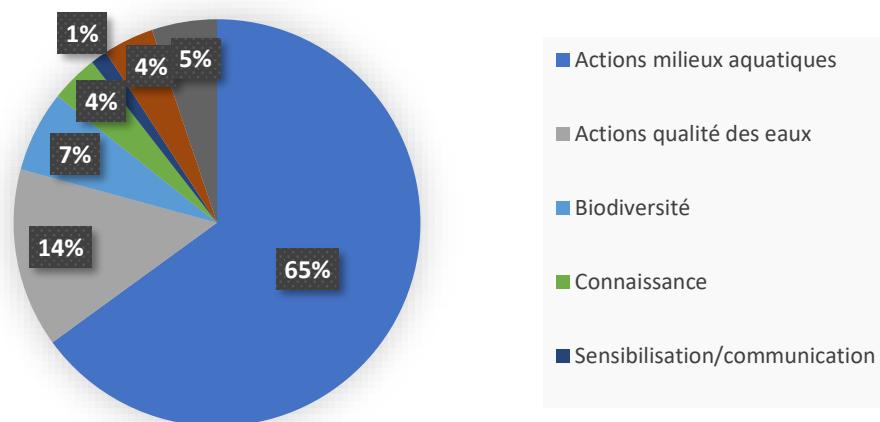
Le CTEau finalisé compte par conséquent :

- 10 fiches actions, regroupant 108 lignes d'actions
- 11 porteurs d'action
- 4 financeurs directs

Volet	Domaine	Titre	Maitres d'ouvrage
Programmes multi thématiques : retour au Bon Etat Ecologique	Interventions milieux aquatiques	Programmes de travaux Milieux aquatiques - Cens et du Gesvres	Nantes Métropole, CCEG, FDPPMA44
		Programmes de travaux Milieux aquatiques - Etang Hervé (Charbonneau)	Nantes Métropole
		Programmes de travaux Milieux aquatiques - Sources de l'Erdre Amont	COMPA, Edenn
	Qualité des eaux – eaux superficielles	Programme de réduction des pollution diffuses d'origine agricole - volet Eaux de surface	Edenn
Continuité		Actions de continuité prioritaires (hors secteurs multithématisques)	COMPA, CD44
Captages prioritaires	Qualité des eaux – eaux souterraines	Programmes de protection des captages prioritaires du BV de l'Erdre	atlantic'eau, SEA
Biodiversité		Volet Biodiversité sur le BV de l'Erdre	NM, CCEG, Edenn, CEN PdL, FDPPMA44, Nort sur Erdre, la Chapelle sur Erdre
Connaissance		Volet Connaissance	NM, Edenn/EPCI membres, CD44
Transversal (2 fiches)		Animation contrat, suivis-bilan des volets et Sensibilisation-communication	Edenn, COMPA, CCEG, NM, atlantic'eau, SEA, Nort sur Erdre, la Chapelle sur Erdre

La répartition financière associée est la suivante :

CTEau Erdre 2023-2025



2. Bilan en fin 2024

L'année 2024 a constitué la deuxième année du contrat 2023-2025, dans un contexte cependant de signature tardive du contrat en 2023, et par conséquent le décalage de certaines actions initialement prévues en 2023 vers l'année 2024.

Les éléments de bilan intermédiaire qui suivent sont notamment basées sur :

- Les éléments présentés lors de la revue de projet de contrat lors du Comité de Pilotage du 1^{er} juillet 2024.
- Les informations complémentaires transmises par les porteurs d'action en cours d'année
- L'état des dossiers de demande d'aide déposés auprès des financeurs dans l'année

Eléments financiers

A l'issue de l'année 2024, l'engagement financier des actions s'établit autour de 58% des actions inscrites sur la période 2023-2024.

Le détail par fiche est le suivant :

Titre	Montant CTEau pour les années 2023-2024	Montants engagés en fin 2024	Taux d'engagement estimatif
Programmes de travaux Milieux aquatiques - Cens et Gesvres	2 531 800 €	1 975 028 €	78%
Programmes de travaux Milieux aquatiques - Etang Hervé (Charbonneau)	1 010 423 €	382 023 €	38%
Programmes de travaux Milieux aquatiques - Sources de l'Erdre Amont	770 000 €	185 500 €	24%
Actions de continuité prioritaires (hors secteurs multithématiques)	500 000 €	112 760 €	23%
Programme de réduction des pollution diffuses d'origine agricole - volet Eaux de surface	479 171 €	241 688 €	50%
Programmes de protection des captages prioritaires du BV de l'Erdre	289 814 €	92 657 €	32%
Volet Biodiversité sur le bassin versant	409 100 €	338 483 €	82%
Volet Connaissance	479 680 €	156 713 €	33%
Animation contrat, suivis-bilan des volets et Sensibilisation-communication	1 746 422 €	1 334 941 €	76%
Total	8 216 410 €	4 819 793 €	59%

Le taux d'engagement sur les deux premières années du contrat, qui s'établit à 59% des montants inscrits pour ces deux années, illustre à la fois l'engagement global des acteurs dans les actions du contrat et les difficultés d'engagement et les décalages, notamment s'agissant des travaux.

Il convient de noter, lors de cette phase de bilan intermédiaire, quelques points dont la connaissance est nécessaire à l'analyse de ce taux d'engagement :

- Le taux d'engagement ici calculé ne prend pas en compte des **opérations qui n'ont pas été engagées financièrement dans le CTEau malgré leur réalisation effective**. Ceci concerne notamment :
 - Certaines des opérations menées sur les captages prioritaires pour l'année 2024 : en effet, les contrats de captages spécifiques courraient sur la période 2022-2024, et l'essentiel des opérations figuraient à la fois à la dernière année des contrats captages et à la première année du CTEau. Lors de l'engagement des opérations, plusieurs d'entre-elles ont l'ont été dans les contrats captages, ce qui se reflète sur le faible taux d'engagement de la fiche concernée, malgré la mise en œuvre des actions
 - D'autres opérations ont été lancées, mais sont financées via d'autres dispositifs : fonds verts (inventaires ZH/Bocage, aménagements loutres pour Nantes Métropole), Pacte en faveur de la Haie (haies anti-transfert portées par l'Edenn).
- En parallèle, les montants analysés sont ici constatés au stade de l'engagement des opérations à la demande d'aide ; les taux in fine, au stade de la demande de solde seront différents, mais ne pourront être calculés que dans plusieurs années (les dossiers déposés étant valables jusqu'à quatre ans).

Eléments de bilan qualitatif

Titre	Maitres d'ouvrage	Etat d'avancement
Programmes de travaux Milieux aquatiques - Cens et du Gesvres	Nantes Métropole, CCEG, FDPPMA44	Les programmes de travaux sont pleinement opérationnels, avec des opérations significatives menées par Nantes Métropole et la CCEG sur le Gesvres et le Cens. Le décalage global à l'échelle du programme (concertation, engagement des opérations, etc.) reste identique, mais les opérations menées montent significativement en ampleur, en ambition, et en coût final, conduisant à dépasser largement sur certaines opérations les montants engagés au titre des subventions.
Programmes de travaux Milieux aquatiques - Etang Hervé (Charbonneau)	Nantes Métropole	Le programme de travaux poursuit son développement, avec en 2024 la fin des travaux de 2023 interrompus par les intempéries et l'engagement des interventions sur autre site (700 ml +ouvrage de franchissement) Le décalage global à l'échelle du programme (concertation, engagement des opérations, etc.) reste identique
Programmes de travaux Milieux aquatiques - Sources de l'Erdre Amont	COMPAs, Edenn	L'année 2024 est la première année d'intervention de cette fiche. Les volants de travaux n'ont pas pu être engagés (liés aux nécessités de la concertation et de la mise en place des études préalables). La COMPAs et l'Edenn ont cependant réalisé des études de maîtrise d'œuvre ainsi que les démarches de concertation sur plusieurs sites, en anticipation des travaux de l'année 2025
Actions de continuité prioritaires (hors secteurs multithématiques)	COMPAs, CD44	La COMPAs a engagé en fin d'année les études de maîtrise d'œuvre pour 2 ouvrages prioritaires du SAGE / ZAP Anguille. Le CD44 poursuit les études engagées en 2023 concernant la transparence piscicole de l'écluse de St Felix.
Programme de réduction des pollution diffuses d'origine agricole - volet Eaux de surface	Edenn	Le programme est pleinement engagé, avec des niveaux de réalisations variables selon les axes et modes d'action.

		<p>Les MAEC sont pleinement opérationnelles, avec un niveau de recrutement maximum sur l'ensemble des secteurs.</p> <p>Le marché d'accompagnement individuel est opérationnel, mais sa mise en œuvre a dû être mise en sommeil dès son démarrage en 2024 du fait du contexte des discussions autour du 12^{ème} programme de financement de l'AELB.</p> <p>Les actions en matière de formation s'engagent, sans inscription financière, car menées en régie dans le cadre du programme Agri-Eau</p> <p>Des travaux anti-transfert ont été menés, tant sur le volet bocager (plantations de 8 km de haies durant l'hiver 2024-25), ainsi qu'une zone tampon artificielle en secteur maraîcher, en lien avec le programme MA du Charbonneau.</p> <p>Sur le secteur des Sources de l'Erdre, les acteurs du volet agricole ont participé fortement aux études et travaux préparatoires, en vue d'actions communes « MA+QE »</p>
Programmes de protection des captages prioritaires du BV de l'Erdre	atlantic'eau, SEA	<p>Les opérations sont en cours, dans un contexte de tuilage en 2023 entre les contrats « captages » 2021-23 et le CTEau 2023-2025, entraînant. Les démarches ZSCE conduisent à la prise en charge de nouvelles missions sur les captages de Nort sur Erdre et Vritz-Candé.</p>
Volet Biodiversité sur le bassin versant	NM, CCEG, Edenn, CEN PdL, FDPPMA44, Nort sur Erdre, la Chapelle sur Erdre	<p>Les opérations prévues en 2024 sont engagées (+ report des actions 2023 non engagées).</p> <p>Le volant d'actions combinées concernant le sous-bassin versant de Logné est cependant mis en sommeil, en raison des besoins de travaux préalables sur le réseau d'assainissement de Sucé sur Erdre par la CCEG.</p>
Volet Connaissance	NM, Edenn/EPCI membres, CD44	<p>Les études prévues en 2024 sont engagées et en cours.</p>
Animation contrat, suivis-bilan des volets et Sensibilisation-communication	Edenn, COMPA, CCEG, NM, atlantic'eau, SEA, Nort sur Erdre, la Chapelle sur Erdre	<p>Les missions d'animation sont opérationnelles, avec le recrutement sur les postes d'accompagnement des collectivités (novembre 2023) et bocage (mars 2024)</p> <p>Les missions transversales (suivis, inventaires, sensibilisation etc.) suivent les calendriers des opérations de travaux associées.</p>

MISSIONS D'ANIMATION DE BASSIN VERSANT

Equipe d'animation

Le CTEau prévoit que l'animation générale de bassin versant est assurée par l'Edenn au moyen d'une équipe dédiée, qui se compose en 2024 comme suit :

Nom des agents	Fonction	Part d'ETP affectée à la mission
Youenn FENARD	Animation générale – cohérence interne du contrat	0,7 ETP
Elodie Larcher	Animation des démarches territoriales du BV – cohérence externe du contrat	1 ETP
Claire GERARD/Charlotte BARD-KONATE	Assistante gestionnaire	0.5 ETP
Marie GALAND	Géomaticienne / SIG	0.5 ETP

Ce qui suit détaille ces missions et leur mise en œuvre au cours de l'année 2024

Animation générale – cohérence interne du contrat

L'animateur en charge de l'animation générale et de la cohérence interne du contrat coordonne et écrit la stratégie globale contractuelle ainsi que les contrats associés. Il assure la mise en cohérence de l'ensemble des actions individuelles des porteurs d'action au regard de la stratégie de bassin versant, et se positionne en garant du travail de l'ensemble de l'équipe d'animation.

Ses missions sont notamment les suivantes :

- Animation des instances du contrat (comités techniques, comités de pilotage) : planification, organisation, animation, compte-rendu, etc.
- Participation aux instances de suivi des porteurs d'action : comités techniques et de suivi, visites de terrains (selon enjeux), accompagnement administratif, etc.
- Participation aux travaux et échanges collectifs à l'échelle du SAGE : comités techniques, réunions thématiques, etc.
- Pré-instruction de l'ensemble des dossiers de subvention et de paiement du contrat auprès de la Région
- Suivi technique, administratif et financier des actions à l'échelle du contrat : construction et évolution des outils de suivi, bilans périodiques
- Réalisation et/ou maîtrise d'ouvrage des études structurantes des contrats : bilans, évaluations, études stratégiques, etc.

De manière plus secondaire :

- Représentation extérieure du contrat au sein des différentes instances publiques : Comités départementaux de l'Eau, PAOT, Préfecture, etc.

- Mise en place et évolution des dispositifs de capitalisation d'expériences et d'échanges de pratiques auprès des porteurs d'action : interconnaissance, mise en réseau, validation des effets croisés entre actions
- Missions diverses en fonction de l'actualité : participation aux démarches concernant la révision des documents de cadrage, les programmes d'aides, coordination des démarches des financeurs, etc.

Bilan global à l'échelle de l'année 2024

Prise entre l'année de mise en œuvre -tardive- du contrat (2023) et l'année de pré-bilan et de préparation du contrat suivant (2025), l'année 2024 a permis de s'extraire temporairement des démarches de fond de construction et d'évaluation contractuelles, pour se concentrer sur l'accompagnement et le suivi des actions des porteurs.

Au-delà des temps de réunion qui sont mentionnés plus loin, plusieurs sujets ont nécessité des réflexions et du travail de construction à l'échelle de l'équipe d'animation, et notamment :

- Les réflexions avancées, puis plus précises de l'Agence de l'eau sur le 12^{ème} programme d'aides de l'Agence : anticipation des évolutions, coordination des rédactions et retours (interne au CTEau et de manière plus large), conséquences sur les actions menées (volet agricole de l'Edenn notamment)
- Concertation de l'état des lieux du SDAGE : webinaires, compréhension des enjeux et travail (important) sur les données, coordination à l'échelle du BV et au-delà

Instances du contrat

L'Edenn a organisé un Comité de pilotage du CTEau le 1^{er} juillet 2024. Son ordre du jour était le suivant :

- CTEau 2023-2025 : revue de projet
- Actualités des financements
- Calendrier de préparation CTEau 2026-2028
- Commission territoriale du SAGE pour le BV de l'Erdre

La réunion a réuni environ 30 personnes.

Participation aux démarches des partenaires

L'Edenn participe aux démarches des partenaires et des porteurs d'actions en lien avec la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur son territoire. En 2024 ceci a concerné en particulier les démarches suivantes.

- Acteurs GEMAPI
 - Rencontre OFB / Acteurs GEMAPI (3 oct.)
 - Coordination des actions Qualité de l'eau avec les opérations GEMAPI (11 janv.)
- CCEG :
 - Cotech travaux du plan d'eau de la Tonnelle (30 sept.)
 - Rencontre service assainissement : Schéma directeur d'assainissement, capacités du milieu récepteur (Erdre, tourbière de Logné) (22 janv.)
- Nantes Métropole :



- Préparation (21 mars) et COSUIV Cens/Gesvres/Charbonneau (11 avril)
 - Présentation presse des travaux du Ménardais (13 nov.)
 - Suivi des projets Biodiversité (14 mai)
 - Rencontre-Bilan étude AMAPI sur le BV de l'Erdre (16 mai)
- COMPA : Bilan du programme d'action 2027-2019 (6 juin)
- Captages prioritaires de l'Erdre (Atlantic'eau et SEA)
 - COPIL de lancement ZSCE sur le captage de Vritz-Candé (17 janv.)
 - COPIL démarche ZSCE sur le captage de Nort (15 mars et 3 oct.)
 - Etude d'optimisation de la ressource des captages du SEA (26 avril)
 - COPIL des captages prioritaires du CTEau (24 mai)
 - COSUIV Captages prioritaires amont de l'Erdre (13 juin et 17 déc.)
- Actions opérationnelles de l'Edenn
 - COPIL du Volet agricole (6 juin)
 - COPIL étude Tourbières du bassin versant de l'Erdre (2 juillet)
- Département de la Loire-Atlantique :
 - Comité départemental de l'eau 44 (16 janv.)
 - Etude « qualité de l'eau » de Vioreau : COPIL (23 janv., 7 mars et 5 nov.), Cotech (21 mars, 24 sep.)
 - Etude continuité Ecluse de St Felix : Cotech (4 avril) et Cosuiv (14 nov.)
 - Comité sécheresse (4 déc.)
 - Participation à la concertation sur la politique Eau du Département : rencontre le 7 juin
- Préfecture du Maine et Loire : Comité départemental de l'Eau 49 (29 août)
- Agence de l'Eau Loire Bretagne :
 - Rencontre des animateurs de BV le 28 mars et 7 septembre
 - Rencontres avancées sur la fin du 11^{ème} et l'élaboration du 12^{ème} programme (11 juillet, 16 sept.)
 - Webinaires d'informations sur le 12^{ème} programme (19 sept, 8 nov.)
 - Webinaires de lancement de la concertation de l'état des lieux du SDAGE 2025 (6 webinaires du 2 au 4 déc.)
- Syloa et travaux du SAGE
 - Réunion de travail : le guide du SAGE pour les documents d'urbanisme (19 fev.)
 - Rencontre nouvel animateur ASTER (15 avr.)
 - Réunion des animateurs du SAGE (28 mai)
 - Commissions territoriales du SAGE : Présentation et coordination (24 juin)
 - Cotech : études du SAGE (19 sept)
 - Rencontre inter-SAGE (15 nov.)

Au-delà de ces réunions formelles, l'Edenn est présent au quotidien auprès des structures signataires du CTEau : points administratifs et avancement vis-à-vis des contrats, travail sur les demandes de subventions/de paiement, etc.

Pré-instruction et coordination des dossiers d'aides auprès de la Région

L'Edenn est également chargé de pré-instruire les demandes de subventions du CTEau auprès de la Région pour l'ensemble des porteurs d'action, et de saisir les dossiers (demandes d'aide et de paiement) sur la plateforme dédiée.

En 2024, cela a concerné **plus de 40 dossiers**, dont deux ont nécessité une implication très importante en termes d'accompagnement du porteur d'action à l'élaboration des dossiers (> 5 réunions + temps de travail intermédiaires)



Animation des démarches territoriales de bassin versant

Un poste (1 ETP) consacré à l'animation externe du contrat et la dynamique du territoire a été pourvu en novembre 2023 afin de répondre aux objectifs collectifs du CTEau. La mission est centrée sur la nécessité d'un portage indispensable des messages et actions du CTEau au-delà du cercle des acteurs du contrat : acculturation des acteurs du territoire (élus, services, acteurs économiques, acteurs touristiques et culturels, industriels, monde associatif, monde agricole...) et du grand public (en particulier les usagers de l'Erdre), plaidoyers auprès des structures, etc.

Cette acculturation externe vise à développer une prise de conscience de l'état actuel des cours d'eau et des milieux sur le bassin versant, et proposer des ressources, ou des clés de compréhension, pour agir à chaque niveau.

La mission s'appuie pour cela en partie sur les outils mutualisés de sensibilisation développés par Syloa et par la production de propres outils de sensibilisation et de communication que l'animatrice fera vivre auprès des tiers concernés (élus, services, riverains...).

Que retenir en 2024 ?

L'accent a été mis sur l'intégration et la construction d'une feuille de route. Formations, découverte des dossiers, intégration dans des réseaux, échanges avec les élus, les agents et les partenaires ont permis de construire une première vision partagée des missions.

Dès 2024, des actions en lien avec la feuille de route ci-dessus sont lancées. **Une enquête d'expression des besoins** est menée auprès des communes et des EPCI, une démarche collective interne a été conduite pour **esquisser les lignes d'un plaidoyer multithématisé** et un **cycle d'ateliers avec les élus de l'Edenn** a été amorcé pour redéfinir notre stratégie de sensibilisation et de communication. L'année a également été marquée par la **mise en place d'une nouvelle organisation interne pour structurer la production, et planifier le développement et le renouvellement de nos outils de communication.**

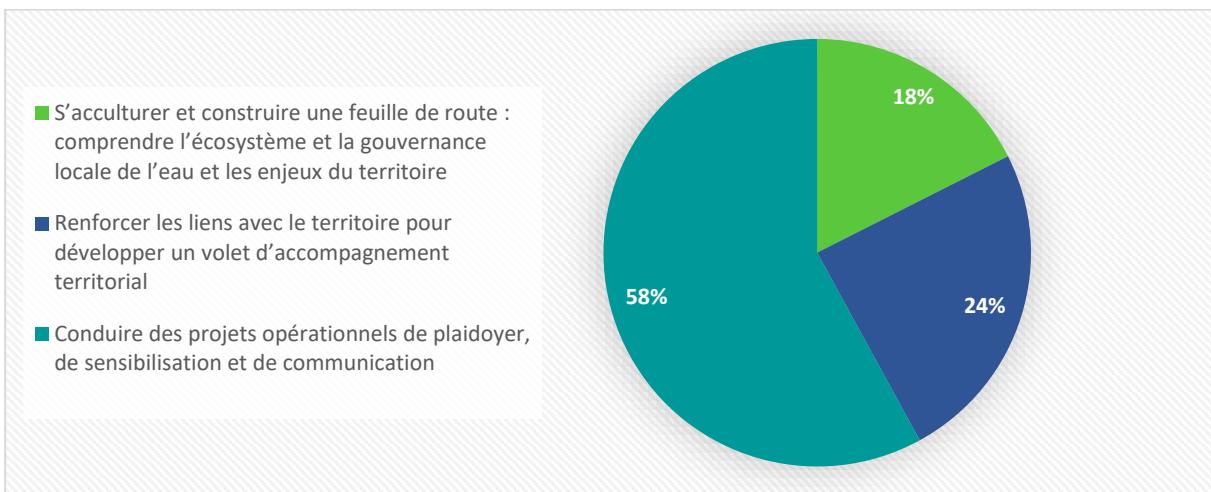
Les objectifs fixés sur cet exercice 2024 pour mener à bien les démarches territoriales et la cohérence externe étaient les suivants :

- **S'acculturer à l'écosystème et construire une feuille de route partagée**
- **Renforcer les liens avec le territoire pour développer un volet d'accompagnement**
- **Conduire des projets de plaidoyer, de sensibilisation et de communication**

Synthèse de la répartition de l'activité d'animation des démarches territoriale en 2024

Activité 2024	Répartition annuelle du temps passé
S'acculturer et construire une feuille de route	18%
Renforcer les liens avec le territoire pour développer un volet d'accompagnement territorial	24%
Conduire des projets de plaidoyer, de sensibilisation, de communication	58%





1-S'acculturer et construire une feuille de route

La participation à un ensemble de formations, webinaires, réunions techniques et événements professionnels a permis une montée en compétences significative sur les enjeux liés à l'eau, aux milieux aquatiques, à la biodiversité, à l'aménagement du territoire et aux méthodes de sensibilisation des publics. Ces apports ont favorisé une meilleure compréhension du cadre réglementaire et institutionnel. L'observation de démarches locales et les échanges entre partenaires ont contribué à s'approprier le poste et à mieux appréhender les dynamiques partenariales et territoriales afin de dessiner la feuille de route de l'Edenn pour ce poste.

Se former tout au long de l'année 2024 :

- Janvier : CNFPT - Les fondamentaux juridiques des politiques publiques environnementales (2 jours)
- 30 janvier : Webinaire – Et si nous pouvions cultiver l'eau ? (2h)
- 19 mars : Webinaire – Le secret des cycles - Les impacts du changement climatique sur le cycle de l'eau et la ressource en eau souterraine – BRGM (2h)
- 4 avril : Accompagnement méthodologique en communication par le SYLOA
- 12 Avril : Webinaire « Relation nappe-rivière » - France Nature Environnement (2h)
- Mai : CNFPT – Mobiliser autour des enjeux du ZAN (2 jours)
- Juin : CNFPT – Favoriser la conservation, la protection et la biodiversité des milieux aquatiques (3 jours)
- Septembre : CNFPT – Les continuités écologiques dans les documents d'urbanisme (3 jours)

Observer les dynamiques locales et s'approprier les enjeux spécifiques du territoire

Via la participation à plusieurs réunions, en tant qu'observatrice.

MAITRE D'OUVRAGE	SUJET	DATE
NORT-SUR-ERDRE	Arrêté ZSCE	COPIL - 16 novembre 2023
SYLOA	Etude HMUC	COTECH - 30 novembre 2023
COMITE DEPARTEMENTAL DE L'EAU	Sécurisation de l'alimentation en eau potable	Réunion de présentation des enjeux - 18 décembre 2023

SYNDICAT L'ONDON	DE	Groupe de travail Zones Humides	26 novembre 2024
EDENN		Concertation protocole Sanitaire Erdre	21 décembre 2023 15 janvier 2024

S'inspirer (colloques/conférences)

- 14 décembre 2023 : Terre a(ménager) – Cité des Congrès Nantes – Atelier de travail organisé par l'Agence de l'Eau sur les freins et leviers pour intégrer l'eau dans les politiques d'aménagement (1/2 journée)
- 31 janvier 2024 : Carrefour des Gestions locale de l'Eau – Plénière à distance : Sensibiliser, mobiliser, agir, les acteurs publics s'engagent pour que l'eau ne manque pas demain (2h)
- 16 octobre 2024 : Journée technique organisé par le réseau Graine Pays de la Loire / « Appuyons-nous sur les sciences humaines et sociales pour sensibiliser les publics » (1 jour)

Construire une feuille de route

Un travail important de construction des missions a été mené, à la fois avec les agents au cours de réunions bilatérales (24 nov, 27 nov, 29 nov et 5 février) mais aussi avec les élus de l'Edenn (4 réunions entre décembre et mars) pour formaliser au cours du premier trimestre des axes de travail.

Ces temps d'échanges internes ont permis de faire mûrir les réflexions et d'aboutir à la feuille de route suivante. La mission d'animation des démarches territoriales consiste à :

- Axe 1 – Développer le plaidoyer, l'acculturation aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques et l'appropriation des actions menées sur le bassin versant via le CTEau.
- Axe 2 - Faire le lien entre les politiques publiques : accompagner les collectivités, développer une « culture de l'eau » auprès des acteurs de l'aménagement du territoire et veiller à l'intégration des enjeux dans les documents d'urbanisme
- Axe 3 – Faire connaitre le rôle, les projets, les missions et les services proposés par l'Edenn aux acteurs du bassin versant

2-Renforcer les liens avec le territoire pour développer un volet d'accompagnement

L'Edenn s'est fixée une ambition en lien avec les dispositions fixées par le SAGE, développer un volet d'accompagnement des territoires. En 2024, la construction de ce volet est passé par de nombreux échanges avec les acteurs locaux (groupe de travail, réunions) mais aussi par la voie d'une enquête par questionnaire menée auprès des communes et des EPCI pour identifier leurs pratiques et leurs besoins, plus particulièrement sur les enjeux d'urbanisme et d'assainissement.

Echanger avec les partenaires

Dans ce cadre, **une vingtaine de rendez-vous a été organisée avec un large panel d'acteurs du territoire**. L'objectif de ces échanges était de **repérer les opportunités d'action** et de renforcer les liens avec des acteurs locaux afin de préparer d'éventuelles collaborations futures :



- SYLOA : 5 décembre 2023 / Céline Ollinger
- COMPA : 15 janvier 2024 / Martin Pingot
- FDPPMA : 23 janvier 2024 / Guillaume Lenoan
- Syndicat Cher Don Isac : 24 janvier 2024 / Hélène Bouille
- Nantes Métropole – Direction Cycle de l'Eau : 25 janvier 2024 / Elise Baboulène
- Bretagne Vivante : 26 janvier 2024 / Maxime Juignet
- CCEG : 31 janvier 2024 / Marie Mercieca
- Agence de l'Eau Loire Bretagne et Région Pays de la Loire : 7 février 2024 : Temps de travail sur les missions d'animation des démarches territoriales / Hervé Ponthieux et Vincent Hardy
- Nantes Métropole – Direction du Cycle de l'Eau : 27 février 2024 / Céline Jarron
- Association culturelle de l'été (les RDV de l'Erdre) : 8 mars / Cécil Kériel
- Office de tourisme Erdre Canal Forêt : 11 mars / Marjorie Hellard
- Anjou Bleu Communauté : 12 mars 2024 / Alexandre Mosset
- Anjou Bleu Communauté : 10 avril 2024 / Thibault Plard
- Société Nationale de Protection de la Nature : 10 juin / Christelle Priot
- CPIE Loire Anjou : 21 octobre / Alizée Lorrain
- Ecopôle : 21 octobre / Sandra Mazel
- Direction Nature et Jardins de Nantes Métropole : 31 octobre 2024 / Camille Nobilet
- Rédagieo, le réseau des acteurs de la GIEP : 8 novembre / Rosalie Salaün-Gourlaouen
- Fédération des Ami-es de l'Erdre : 22 novembre / Gwendoline Monnier
- Agence d'urbanisme de la Région nantaise : 3 décembre 2024 / Adeline Poux
- CPIE Logne et Grand-Lieu : 13 décembre / Tiphaine Hinault

Intégrer des groupes de travail partenariaux

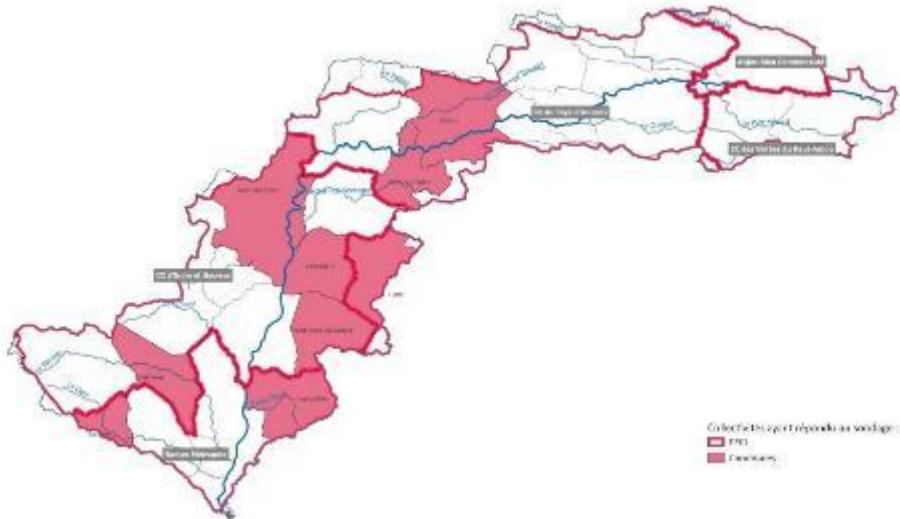
La mission d'animation des démarches territoriales s'appuie aussi sur une participation aux réseaux et groupes de travail existants.

GROUPE	ANIMATEUR	DATE
GUIDE DE PRISE EN COMPTE DU SAGE ESTUAIRE DE LA LOIRE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME	SYLOA	19 février 15 avril
PROJET D'INTERPRETATION SENSIBLE DES TRAVAUX DE RESTAURATION SUR LE SITE DE VAULT (NORT-SUR-ERDRE)	CCEG	27 mai 18 novembre
RESEAU DES ANIMATEURS DE CTEAU	SYLOA	28 mai
COMMISSION TERRITORIALE ERDRE	SYLOA- Edenn	24 juin
COPIL CTEAU ERDRE	Edenn	1 ^{er} juillet
RESEAU DES COMMUNICANTS SAGE / CTEAU	Inter-SAGE et CTEAU	2 juillet 17 octobre (rencontre du réseau des communicants avec les structures de l'EEDD sous le pilotage du CPIE Lognes et Grand-Lieu)
PCAET - ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SUR LES THEMES AGRICULTURE / BIODIVERSITE / EAU	Nantes Métropole	Atelier n°1 – 20 mars Atelier n°2 – 12 avril

Identifier des besoins d'accompagnement des EPCI et des communes

Entre juin et novembre 2024, l'Edenn a mené une enquête par questionnaire auprès des services aménagement et urbanisme et des services milieux aquatiques des 5 EPCI et des 25 communes les plus importantes en surface sur le bassin versant pour **permettre de construire un volet d'accompagnement et d'appui technique utile et adapté à leur contexte (formation, animation, ingénierie...).**

L'enquête s'est matérialisée par l'envoi d'un questionnaire. 21 personnes ont répondu, représentant les 5 EPCI, et 9 communes (sur les 25 sondées). Pour compléter cette approche par questionnaire, l'Edenn avait prévu de rencontrer les élus concernés mais ces rendez-vous n'ont pas abouti.



En rose les communes ayant répondu à l'enquête

Cette enquête permet de tirer plusieurs enseignements :

- Les acteurs locaux sont en demande d'un accompagnement
- Cet accompagnement est jugé surtout utile et nécessaire aux élus locaux ainsi qu'aux agents des services techniques pour leur permettre de mieux s'approprier les enjeux eau et milieux aquatiques
- L'accueil des mesures de protection des cours d'eau et des zones humides auprès des publics locaux est jugé compliqué par les acteurs de l'aménagement (manque de compréhension des enjeux, perception de contraintes supplémentaires ou des conflits d'usage/conflits de pratiques avec d'autres attentes locales...)
- La majorité des agents communaux à l'urbanisme n'a pas entendu parler des dispositions du nouveau SAGE.
- La plupart des sondés maîtrisent les notions socles (« état écologique, têtes de bassin versant, zones humides... »), leur perception de l'état de santé des cours d'eau est plutôt erronée. Les acteurs de l'aménagement – urbanisme semblent les moins bien sensibilisés à la réalité de l'état de santé des cours d'eau
- Les missions de l'Edenn restent peu connues par les personnes sondées

Les éléments recueillis au cours de cette enquête ont servi à orienter en partie la stratégie de sensibilisation de l'Accord de Territoire 2026-2028, avec l'intégration d'actions de sensibilisation dédiées aux professionnels de l'aménagement et à l'accompagnement des communes.

3-Conduire des projets opérationnels de plaidoyer, de sensibilisation, et de communication

Poser collectivement les bases d'une stratégie

Un cycle de travail a été amorcé avec les élus du comité syndical de l'Edenn pour repenser la stratégie de sensibilisation et de communication à mettre en œuvre. **Un premier atelier a été organisé le 1er octobre 2024** pour définir les thématiques de communication, les cibles et moyens à prioriser.

Les enseignements :

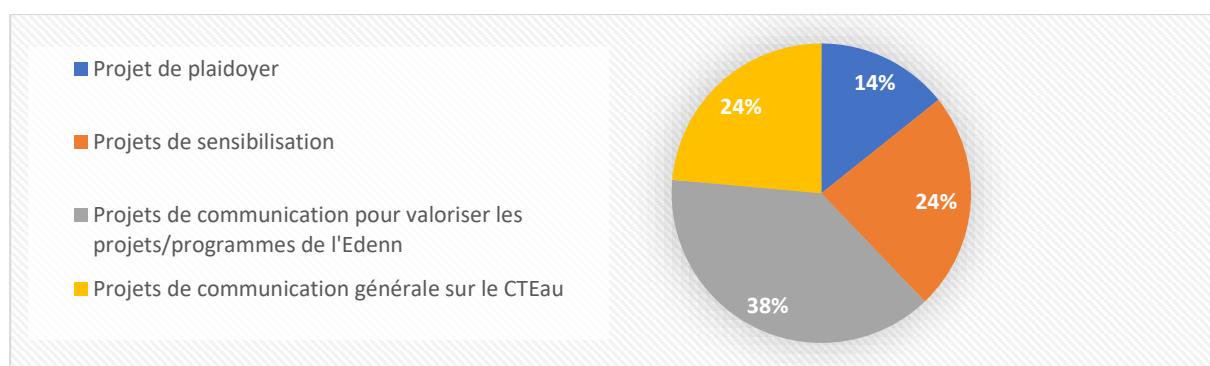
- Besoin partagé de mieux valoriser les connaissances et compétences de l'Edenn et de renforcer la notoriété et la visibilité de la structure sur le territoire
- Mettre en lumière des actions concrètes (notamment sur le volet agricole) et son rôle d'accompagnement.
- Les thématiques prioritaires devraient être la restauration des rivières et les sujets agricoles. Les sujets importants à ne pas éclipser : les zones humides, la faune et flore locale.
- Souhait de communiquer directement avec les élus et des techniciens via des outils clairs, synthétiques et régulièrement actualisés.
- Les supports techniques (fiches, bilans) et les interventions directes - des élus - dans les conseils municipaux sont jugés prioritaires
- Besoin des élus d'être mieux informés (newsletter interne, argumentaires), pour se faire ensuite « ambassadeurs » sur leur territoire.
- Publics jugés prioritaires : Agriculteurs, propriétaires et exploitants, Techniciens, agents des collectivités, Élus des communes et des intercommunalités, Entreprises d'espaces verts, Propriétaires riverains non agricoles



Ce cycle s'est poursuivi en 2025 avec un atelier sur les moyens à mettre en œuvre pour devenir « ambassadeurs » de l'Edenn.

Projets opérationnels

En 2024, environ les 2/3 du temps annuel (58%) ont été consacré à la conduite de projets. Ce temps est ensuite réparti comme suit entre plaidoyer, sensibilisation et communication.



• Le plaidoyer

L'Edenn a lancé un travail collectif interne de plaidoyer avec pour objectif de synthétiser les enjeux du bassin versant dans une collection de fiches argumentaires à destination des élus.

Il s'agit d'un projet de long cours, qui a nécessité une implication forte (8 réunions sur l'année), coordonné par l'animatrice des démarches territoriales, avec le concours important de l'ensemble des agents de l'Edenn constitué en comité de rédaction.



En 2024, l'Edenn a travaillé autour de 3 Fiches argumentaires (finalisées en début d'année 2025) :

- L'Erdre, une rivière aménagée, maillon fort du développement régional
- Comprendre ce qu'est le « bon état » pour agir efficacement en faveur de la qualité de l'Erdre
- Pourquoi et comment maintenir les prairies pâturées sur le territoire

Le plaidoyer a vocation à s'enrichir d'année en année avec un travail collectif autour de deux ou trois sujets par an et à être diffusé au fil de l'eau.

• La communication et la sensibilisation

Une partie importante de l'année 2024 a été consacrée à renouveler les outils de communication de l'Edenn (particulièrement le site internet qui datait de 2014), à organiser la production (renouvellement de marché public, planification interne), à valoriser à la fois les programmes et projets du Contrat Territorial Eau dont l'Edenn est maître d'ouvrage et la stratégie et les actions du CTEau de manière plus globale.

La plupart des actions de sensibilisation « de terrain » sont quant à elles menées par les animateurs du volet agricole et du volet Natura 2000. L'animatrice des démarches territoriales s'est attachée en 2024 à repenser les formats d'action, à apporter un appui organisationnel, à concevoir des éléments de discours, et des supports de sensibilisation.

Ces projets opérationnels sont détaillés dans la partie « Sensibilisation et Communication » du présent rapport.

Outils du suivi financier et technique des contrats

Lors du contrat 2023-2028, l'Agence de l'Eau a proposé un nouvel outil pour la rédaction des fiches actions du programme du nouveau CT Eau que nous avons transformé et exploité à des fins d'évaluation du programme d'action.

En parallèle, la mise à disposition de ces données sur des plateformes auxquelles nous avons accès ou pour lesquelles nous pouvons demander des extractions régulières, nous permet de collecter les données afin de réaliser une synthèse financière et technique des actions menées.

Par ailleurs, le développement et la généralisation de l'outil géomatique SYSMA à l'ensemble des investissements (GEMAPI et Qualité des eaux) du CTEau à partir de 2023 permet de garantir la compilation et le suivi des aspects techniques des opérations, sur un mode cartographique adapté au niveau de détail.

Cette réflexion, opérationnelle depuis la mise en œuvre du CTEau en 2023, verra sa finalisation à l'occasion de l'évaluation à l'échelle de la période 2023-2028 (évaluation continue et évaluations ponctuelles à 3 et 6 ans).

Le SIG et la gestion des bases de données

Le rôle du chargé de mission SIG au sein de la structure est de représenter le territoire avec les données, les connaissances existantes et leurs évolutions permettant une analyse et une aide à la décision pour les équipes de l'Edenn, les équipes des maîtres d'ouvrages et les élus.

- Il s'agit donc de collecter des informations à différentes échelles et de les présenter pour le bassin versant de l'Erdre. Elles sont très variables, elles vont des données de fond de plan (données vecteurs IGN, données raster, ...) à des données agricoles, démographiques, propriétés personnes morales... en passant par des données très spécifiques comme les données biodiversité et de recenser les données des études commandées (Marais de Mazerolles, étude milieux aquatiques des sources de l'Erdre).
- Il s'agit également de répondre à des demandes internes et externes d'extraction de données sous forme de représentations cartographiques ou dans un format plus brut de fichiers géographiques.

	2022	2023	2024
Extraction de données externes au format SIG	40	24	27
Intégration de données spécifiques biodiversité	6	4	2
Présentations cartographiques	13	52	34 +52 (atlas extension Natura 2000)



Cette année, différents projets ont été menés :

- Un **outil de communication cartographique** a été créé, en complément de la réorganisation du site internet de l'EDENN, impulsée par Elodie LARCHER animatrice des démarches territoriales. Il s'agit d'une page recensant les actions du CTEau au travers d'une carte du bassin versant de l'Erdre interactive, accessible à tous. (cf paragraphe [Communication générale autour du Contrat Territorial de l'Erdre](#))
- L'exploitation des données des études préalables sur le territoire des sources de l'Erdre en Maine et Loire est intégrée dans **l'outil SYSMA**. Il s'agit d'un état des lieux qu'il s'agira de faire évoluer au fil des actions menées par les Maitres d'Ouvrage du CT Eau.
- Pour le volet agricole, la collecte ou la diffusion de données ont été l'occasion de nouvelles missions débutées cette année :
 - La demande des données auprès de la DRAAF permettant de mieux cibler nos courriers à destination des agriculteurs de notre territoire,
 - La création d'un compte sur le site GEOPDL des Pays de la Loire, « guichet collaboratif dédié à la cartographie des linéaires à planter » permettant d'échanger les données de haies,
 - Elaboration d'outils à composante géographique (test de Qfield) – sur les téléphones portables permettant la collecte simplifiée de données sur le terrain.

L'**observatoire TEO**, mis en place par la Région Pays de la Loire, la DREAL et l'ADEME organise des réunions sur ce volet Eau pour recenser les besoins et les outils. En 2024, une réunion d'un groupe technique régional des données Eau a permis de présenter les démarches existantes sur le territoire régional des Pays de la Loire (14 novembre 2024).

Enfin, le **Salon de la Data et de l'IA** a eu lieu et le syndicat, pour rester informé des avancées techniques et des projets, y a participé, en particulier pour écouter les avancées de l'intelligence artificielle sur la photo-interprétation des images aériennes, la traduction en occupation et usage du sol à grande échelle ou encore l'évolution des données INSEE recensant par exemple la population par carreaux de 200m à 1 km (17 septembre 2024).

Comme chaque année, l'Edenn est en charge de la **bancarisation des données** qu'elle produit. Cette année, les données du suivi qualitatif de l'eau de l'Erdre et le suivi des nouvelles stations relatives au volet agricole ont fait l'objet d'une bancarisation. Ce transfert de données nécessite encore de nombreux échanges avec le bureau d'étude en lien avec les évolutions de la plateforme de dépôts qui n'accepte que certains formats de données, formats qui évoluent en permanence.



COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES DE BASSIN DE L'EDENN

En complément du rôle de L'Edenn d'animation et de coordination à l'échelle du Bassin versant, le Syndicat exerce des missions opérationnelles, soit dans le cadre du CT Eau, soit par conventionnement avec des partenaires du bassin versant.

TRAVAUX DE RIVIÈRE – ERDRE EN MAINE-ET-LOIRE

Depuis 2018, L'Edenn est maître d'ouvrage des travaux milieux aquatiques sur le territoire de l'Erdre en Maine-et-Loire soit 5 communes (Angrie, Candé, Challain-La-Potherie, Erdre-en-Anjou, Val d'Erdre-Auxence) concernant 2 communautés de communes, adhérentes de l'Edenn (Anjou Bleu Communauté et Vallées du Haut Anjou). Les actions sont conduites sur le cours d'eau de l'Erdre et de ses affluents : Pont Trion, Fief Briand, Grand Gué, Moiron, Pont Ménard, Croissel...

L'Edenn réalise des actions de restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques. Les actions concernent :

- La restauration des cours d'eau,
- La restauration des berges,
- La lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
- La restauration des zones humides,
- Le lien avec les actions d'amélioration de la qualité de l'eau,
- La communication et la sensibilisation autour de ces sujets.

Au cours de l'année 2024, outre la finalisation du programme de travail 2024-2028 à l'échelle du périmètre (cf. plus bas), les actions menées par le technicien rivière ont notamment été les suivantes :

- Surveillance de l'évolution des travaux de restauration précédemment réalisés
- Réalisation d'actions de médiation dont notamment sur le Pont Trion et la Canterie suite à des travaux illégaux.
- Réalisation de mesure des indicateurs de résultats sur les sites de travaux Canterie et Gachetière
- Participation à la lutte contre les ragondins en accordant une prime à la queue, en convention avec la FDGDON 49.

Analyse après travaux – Secteurs de la Canterie et de la Gachetière



Canterie 2024

L'Edenn a mené en 2020 des travaux sur deux sites du cours d'eau de l'Erdre sur les secteurs de la Canterie et de la Gachetière, en limite entre les communes du Louroux-Béconnais et d'Angrie.

Les opérations ont consisté à la suppression d'obstacles à l'écoulement, à la reprise morphologique (reméandrage, reprise des lits mineur et majeur), etc.

En 2024, l'Edenn a réalisé des analyses après travaux dont des pêches électriques et des inventaires d'invertébrés.



Les pêches électriques réalisées montrent que malgré une nette amélioration de celui-ci, le peuplement piscicole de l'Erdre à la Gachetière et à la Canterie reste très en dessous de la biodiversité attendue. Les travaux de l'Edenn ont néanmoins permis une amélioration de la circulation piscicole et de rapprocher le peuplement en place de celui attendu.

Néanmoins, il semble que le principal facteur de dégradation et d'appauvrissement du peuplement piscicole soit la conséquence directe d'un manque de débit (voire des ruptures d'écoulement une partie de l'année). Sans le rétablissement d'un écoulement régulier et suffisant, il sera difficile d'améliorer durablement le peuplement piscicole.

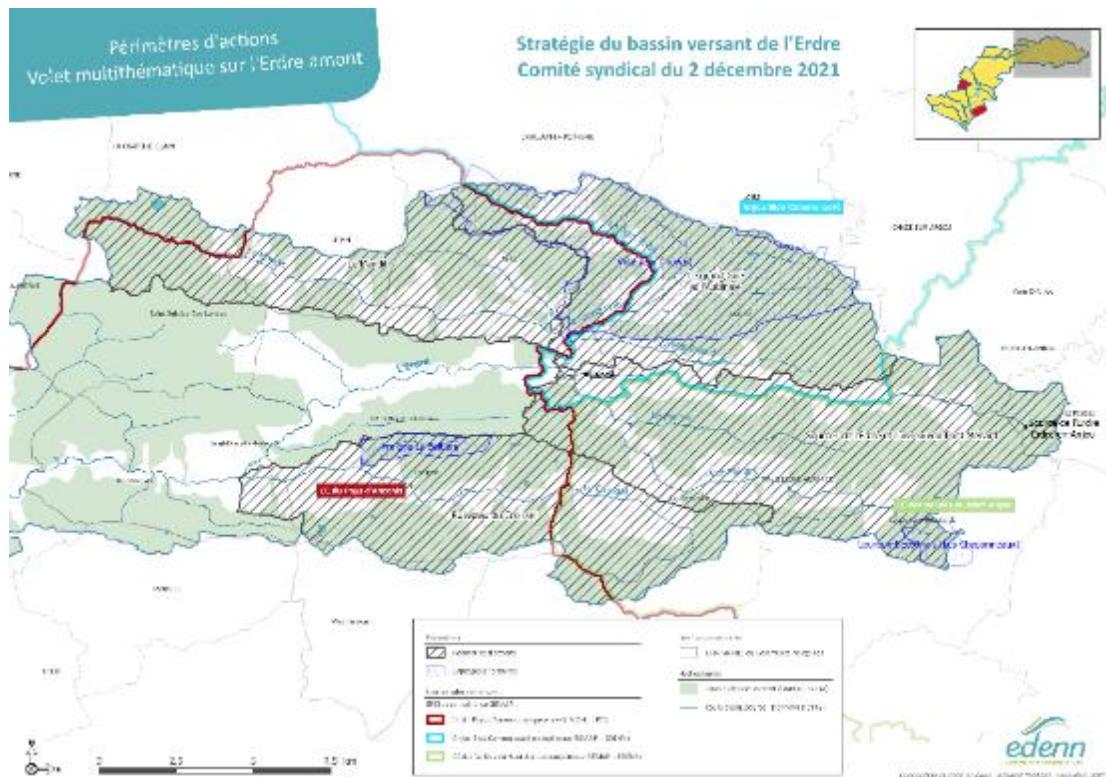
Au niveau des inventaires des invertébrés, on peut noter que les peuplements de macro-invertébrés sur les deux stations situées sur l'Erdre sont impactés par des étiages sévères en période estivale, mais également par des probables altérations de la qualité de l'eau, et ceci malgré la réalisation des travaux de renaturation. Ces problématiques étaient déjà impactantes avant les travaux.



Les travaux ont quand même permis de favoriser une diversification des écoulements, de diminuer le colmatage et de créer des zones d'habitats propices à la faune aquatique. Les actions engagées par le syndicat visant à améliorer l'hydromorphologie des cours d'eau et la gestion de l'eau sur le bassin versant sont pertinentes. Elles sont toutefois dépendantes du maintien d'une ressource et d'une qualité d'eau équilibrée.

Etudes préalables Sources de l'Erdre amont

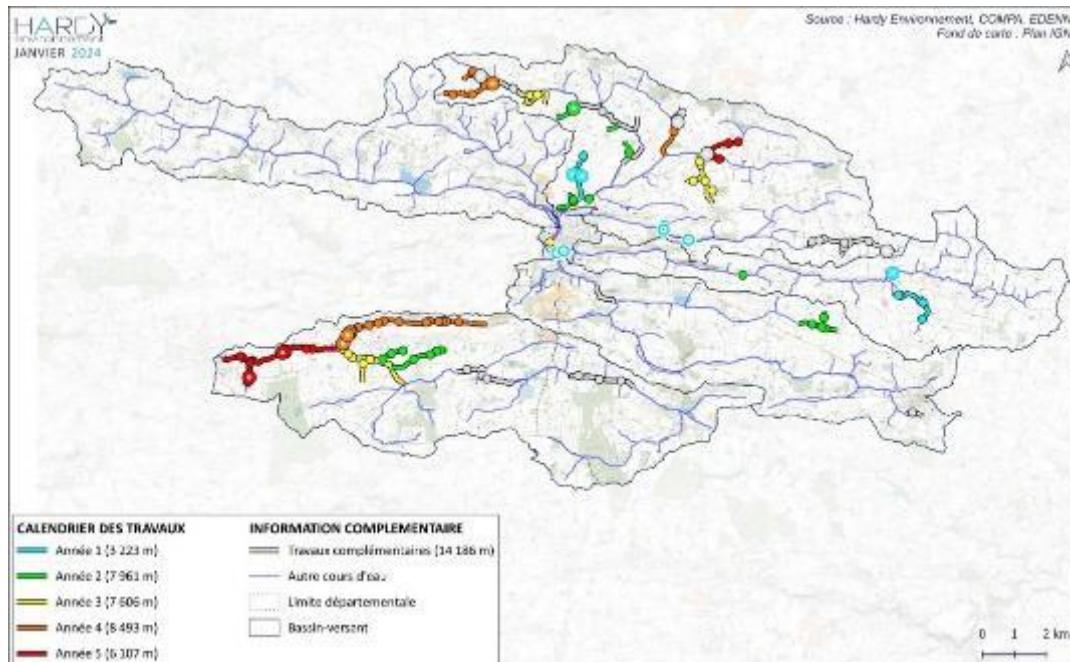
La stratégie de bassin versant pour la période 2023-2028 a prévu la réalisation d'un programme multithématisé sur le secteur des « Sources de l'Erdre amont ». Ce périmètre constitue un sous-ensemble de la masse d'eau Erdre Amont :



Le bureau d'études Hardy environnement a été désigné en 2022.

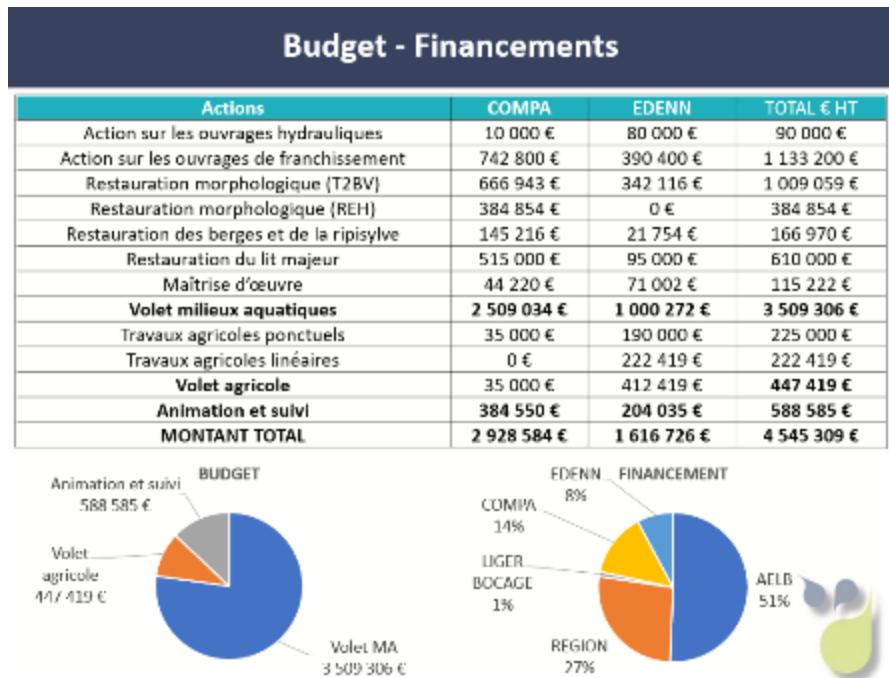
A l'issue de la validation des études, dont le diagnostic s'est basé notamment sur un passage à pied exhaustif sur une bande riveraine de 50 à 100 m de part et d'autre de l'ensemble des 285 km de réseau hydrographique, le programme a été validé lors du Comité de pilotage du 7 mars 2024.

A l'échelle des deux maîtres d'ouvrage sur l'ensemble du périmètre prioritaire, il permet de prioriser l'action à l'échelle des captages prioritaires (pour une approche complémentaires qualité des milieux/des eaux superficielles/des eaux souterraines), tout en équilibrant les interventions sur le territoire à travers des opérations de travaux ambitieuses.



On retrouve également l'orientation initiale consistant à rechercher systématiquement des interventions conjointes sur la morphologie des cours d'eau et le traitement des sources de pollutions diffuses : sortie de drains, bocage, etc.

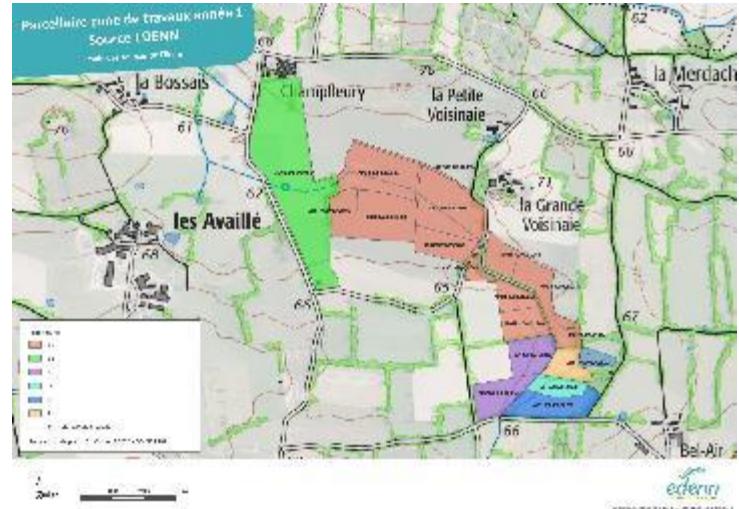
Le programme complet conduit pour l'Edenn à un engagement financier de 1.9 M€ TTC à l'échelle des 5 ans du programme sur le département du Maine et Loire, dont 1.2 M€ de travaux milieux aquatiques à partir de 2024-2025.



1er site d'intervention – secteur de la Voisinaie

Suite à la validation du programme, l'Edenn a engagé les études sur le premier site de travaux, dans le secteur de la Voisinaie (commune déléguée du Louroux-Béconnais, Val-d'Erdre-Auxence)

A l'issue d'une procédure infructueuse de consultation pour une mission d'Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO), le bureau d'études ICEMA (Verdi Bretagne) a été retenu en juillet pour une mission complète de maîtrise d'œuvre sur ce secteur de la Voisinaie.



Le bureau d'études Ouest Aménagement a été désigné pour les études Faune-Flore-Habitats préalables aux travaux.

Les études se sont déroulées en parallèle de la concertation riverains durant l'année 2024, et se sont poursuivies en 2025, pour des travaux initialement prévus à l'été 2025.

NAVIGATION SUR L'ERDRE



En 2024, les actions de L'Edenn ont porté sur des missions d'information notamment en participant à divers comités en lien avec les usages nautiques et notamment plusieurs réunions concernant le développement des activités nautiques de loisirs. Nous avons été sollicités pour apporter notre expertise sur des projets de nouvelles animations sur l'Erdre comme la descente de l'Erdre à la nage, ou la modification du tracé du marathon de Nantes. Une vingtaine de demandes d'information sur la navigation arrive à l'Edenn chaque année soit par appel direct, soit via la page contact du site de l'Edenn.

D'autre part, faisant suite aux campagnes longitudinales, le travail collaboratif entre les communes et les structures nautiques et l'Edenn c'est poursuivi et a débouché sur un nouveau découpage de l'Erdre, sans augmenter le nombre de point de suivi.

L'Edenn anime le comité de suivi des niveaux d'eau en partenariat avec le Conseil départemental 44, et a participé en 2024 aux différents conseils portuaires et de développement du canal de Nantes à Brest du Conseil Départemental 44. Cette présence permet notamment de faire le lien entre la navigation et les enjeux sanitaires.



PROBLÉMATIQUES LIÉES AUX CYANOBACTÉRIES



L'Edenn est présent depuis le début des années 2000 sur les sujets liés aux développements de cyanobactéries, à la fois sur le volet scientifique (compréhension des mécanismes, tests, etc.), ainsi que via les programmes de réduction des pollutions diffuses et de limitation des risques à travers les suivis sanitaires.

Suivi scientifique de l'Erdre



L'Observatoire scientifique de la qualité de l'eau de l'Erdre continue d'être alimenté depuis 2002 (et sous sa forme actuelle depuis 2005), année après année, par un volet de données concernant tant la physico-chimie de la rivière que ses développements phytoplanctoniques. Après des adaptations progressives qui ont correspondu à des objectifs ciblés, ce projet suit désormais les stations de Nantes, Carquefou, Sucé sur Erdre et Nort sur Erdre.

Un nouveau marché a été lancé en 2022 et a désigné pour 3 ans le bureau d'étude spécialisé qui va effectuer les analyses durant la saison et réaliser un rapport annuel. En complément, l'Edenn réalise des prélèvements pendant la période hivernale afin de compléter le suivi de la physicochimie de l'eau sur l'ensemble de l'année.

Toutes les données sont banalisées auprès de l'Agence de l'Eau, et disponibles sur le site de l'Edenn.

Suivi sanitaire de l'Erdre

Depuis le retrait en 2013 de l'ARS pour le suivi des cyanobactéries dans les zones d'activités nautiques, les communes de l'Erdre navigable et le Conseil Départemental 44 ont décidé en 2012 de mutualiser le suivi sanitaire de l'Erdre et d'en confier la réalisation à l'Edenn. En effet, un suivi scientifique du phénomène d'eutrophisation de l'Erdre est déjà réalisé par l'Edenn, depuis 2005, dans le cadre de l'observatoire des Eaux de l'Erdre (cf. plus haut). Le programme de suivi sanitaire complète le suivi scientifique déjà réalisé par l'Edenn.



Une convention de mutualisation entre les 7 communes riveraines de l'Erdre navigable, le Département de la Loire-Atlantique, l'ARS et l'Edenn régit les conditions de mutualisation.

L'année 2024 a permis de tester une nouvelle sectorisation des zones de gestion, plus pertinente au vu des campagnes longitudinales réalisées les années précédentes.

Ce protocole conserve les seuils de gestion de 2023 ainsi que le nombre de 9 zones de suivis.

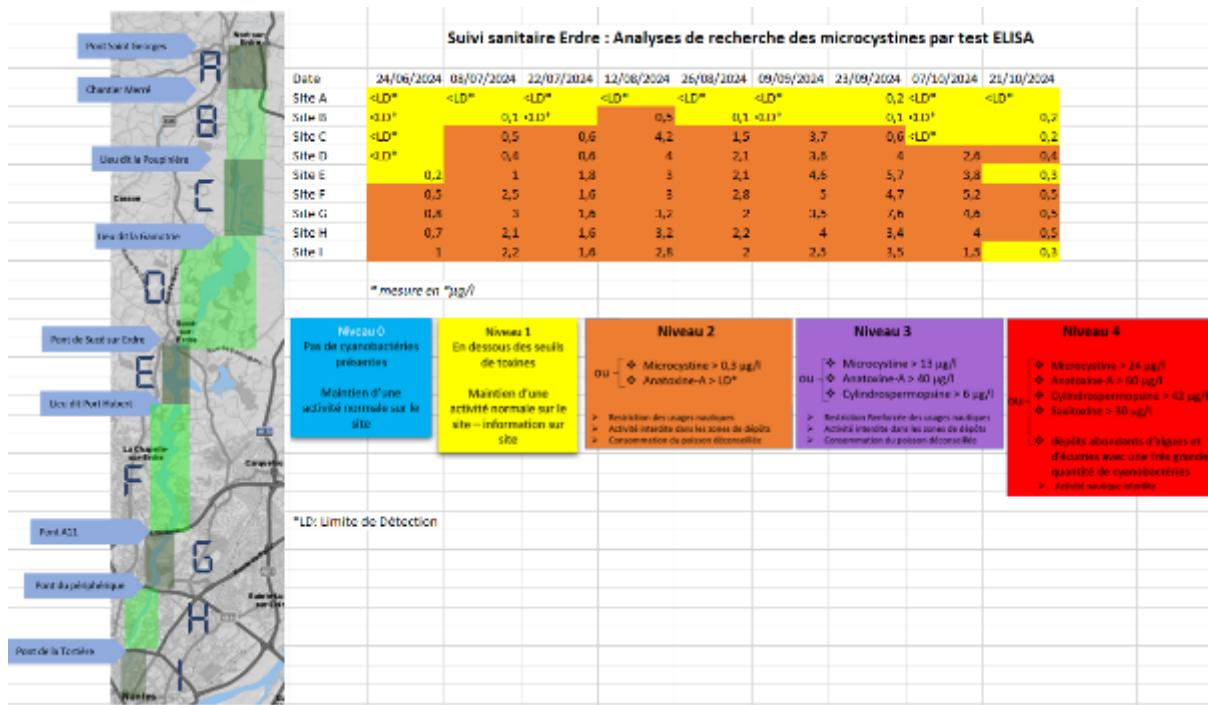
L'Edenn continue à assurer le suivi sanitaire (campagne d'analyses des eaux) pour le compte des communes. L'Edenn propose le protocole de suivi, réalise les prélèvements et réalise les analyses de recherche de toxines. Suite à la validation des propositions d'interprétation des résultats par l'ARS, l'Edenn diffuse les résultats d'analyses, les niveaux d'alerte et les consignes (par e-mail et site Internet), aux collectivités signataires de la convention et aux clubs nautiques répertoriés.

L'information des pratiquants d'activités nautiques est assurée par les communes signataires de la convention via les affiches envoyées par l'Edenn (validées par l'ARS), installées aux différents accès de l'Erdre.



En termes de gestion 2024 a été une année sans restriction forte et en majorité en niveau 2. Les quantités de la famille de toxine dominante sur l'Erdre a été globalement plus faible que les années passées. Par contre nous avons eu une augmentation de la présence des autres familles de toxines. Cette constatation est dû à une plus grande variété d'espèces de cyanobactéries en cours de saison estivale, alors que d'habitude, une seule espèce domine à plus de 98 % le peuplement.

Cette situation a pour effet de multiplier le nombre d'analyses pour rechercher les différentes familles de toxines. La question qui peut se poser est : Est-ce une situation exceptionnelle ou une évolution à prendre en compte ?



Au niveau de la relation avec les usagers, l'année 2024 s'est déroulé dans un climat serein. Un sentiment de sécurité apparaît du fait d'un niveau de restriction continue et d'une « habitude » au niveau de restriction 2.

Une plaquette de communication a été créée et distribuée à 2000 exemplaires.



En complément de l'Erdre, le suivi de Vioreau a repris en même temps que la réouverture des activités nautiques de loisirs.

ACTIONS DANS LE DOMAINE AGRICOLE

Depuis 2023, dans le cadre du nouveau CTEau 2023-2025, l'Edenn est le maître d'ouvrage de l'ensemble des actions du Volet agricole sur le territoire du Bassin versant (à l'exception des programmes directement liés aux captages prioritaires d'eau potable, assurés par les Syndicats producteurs d'eau).

Ce volet agricole a été construit par l'Edenn en partenariat avec les acteurs agricoles et les EPCI avec pour objectif de mettre en œuvre des actions qualité de l'Eau qui soient en cohérence directe avec les travaux sur les milieux aquatique.

On distingue trois principaux axes pour ce volet agricole.

- Les actions agricoles concourant à la réduction à la source des pollutions diffuses, qui sont assurées par l'animateur agricole en lien avec les partenaires techniques
- Les actions de mise en œuvre de dispositifs limitant les transferts assurés depuis 2024 par l'animateur dispositifs anti-transfert
- Les actions d'animation, de suivi et la valorisation du programme qui sont assurés en concertation entre les animateurs et les animateurs de bassin versant.

Réduction à la source des pollutions diffuses

On considère ici l'ensemble des actions concourant à la réduction de l'utilisation d'intrants (phytosanitaires et phosphore) en agriculture sur le territoire. C'est l'évolution des pratiques agricoles voire des systèmes des exploitations qui permet alors cette évolution.

Ces missions sont suivies par l'animateur agricole en lien avec les partenaires techniques. On distingue plusieurs type d'actions :

Mise en œuvre de mesures Agroenvironnementales et Climatiques à enjeu Eau

Les zones prioritaires du bassin versant de l'Erdre disposent depuis 2020 d'un Programme Agro-environnemental et Climatique qui ouvre le droit aux agriculteurs de souscrire des Mesures Agri-Environnementale et Climatiques à enjeu Eau (MAEC Eau). Ces mesures, financées par le second pilier de la PAC, les Agences de l'Eau et l'Etat, sont un engagement sur 5 ans de l'exploitant à faire évoluer ses pratiques en contrepartie d'une aide financière.

En 2023, le renouvellement de la PAC a nécessité de redéfinir les bases des MAEC applicables sur le territoire. L'Edenn s'est emparé de ce dossier afin de proposer un programme et des mesures adaptés aux enjeux de l'Erdre. Le choix d'un programme conjoint avec l'ensemble des acteurs de la qualité de l'eau a été réalisé. Ainsi un PAEC animation Erdre issu du partenariat de l'Edenn avec atlantic'eau (Captages de Nort sur Erdre et de Freigné) et Le Syndicat d'Eau de l'Anjou (captage de Vritz-Candé et du Louroux Béconnais) a été déposé à la DRAAF en 2023. Ce PAEC animation a été validé malgré le contexte de réduction de l'enveloppe budgétaire en parallèle de l'explosion du nombre de demandes.

Ainsi l'Edenn porte deux PAEC inféodés à ces zones prioritaires, un PAEC Amont de l'Erdre (PY_ERAM) et un PAEC Aval de l'Erdre (PY_ERAV)

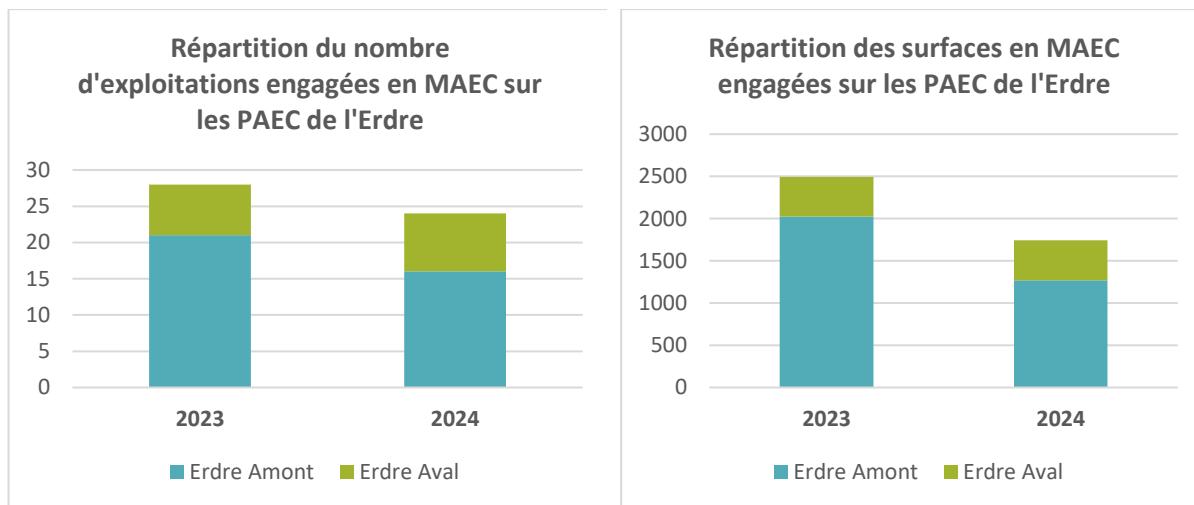
Les mesures applicables sur les zones amont (y compris captages) aval et le captage de Nort-Sur-Erdre sont les suivantes :

- Mesures « Herbivores » niveau 1 à 3 : Développement des surfaces en prairies sans la SAU de l'Exploitation
- Mesures « Réduction des herbicides en grandes cultures » niveau 1 à 3 : Réduction de l'IFT de l'exploitation
- Mesures « Semis direct sous couvert » niveau 1 : Evolution vers 60% de semis direct sous couvert des exploitations en grandes cultures.
- Mesure création de prairies : Mesure surfacique d'aide à l'implantation de prairies.

En 2024 les engagements MAEC sur les deux territoires prioritaires de l'Erdre sont les suivants :

	Nb Exploitations	SAU Engagée	Montant MAEC sur 5 ans
Erdre Amont	16	1270 ha	751 542 €
Erdre Aval	8	472 ha	320 000 €
Total	24	1742 ha	1 071 542 €

Les variations d'engagements entre les années 2023 et 2024 sont les suivants



Si on compare les années d'engagement, on observe logiquement une baisse du nombre d'engagements d'une année sur l'autre. Cette baisse reste modérée et traduit que nombre d'exploitations ne se sont pas engagées dès la première année des PAEC.

On observe également une répartition inégale entre les deux PAEC, car pour les deux années consécutives le nombre d'exploitations engagées se situe majoritairement sur l'amont de l'Erdre (75% des engagements en 2023, 66% en 2024) cette différence est encore plus marquée pour les surfaces engagées (respectivement 80% et 72%)

Ces données ne prennent pas en compte les PAEC engagées sur les aires d'alimentation de captages. Si l'on ajoute aux données de l'Edenn les données des PAEC captages prioritaires on observe pour l'ensemble du territoire du BV de l'Erdre et pour 2024, le niveau d'engagement suivant :

MAEC engagées sur l'ensemble du territoire (captages compris)

	Nb Exploitations	Montant MAEC sur 5 ans
Total	29	1 754 865 €

Accompagnement au changement

La construction du volet agricole du CTEau a mis en évidence les besoins d'accompagnement technique de certains exploitants pour faire évoluer leurs systèmes. La stratégie du CTEau a alors fait le choix de mettre en avant un accompagnement technique individuel à destination des exploitants et des caractéristiques spécifiques de leur exploitation. Cet accompagnement individuel côtoyant alors les propositions collectives portées par l'Edenn et les autres partenaires du territoire.

Le marché a été construit en 2023 et lancé en 2024

- Thème 1 : Réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires
- Thème 2 : Réduction de la fertilisation azotée et phosphorée
- Thème 3 : Développement des surfaces en prairies pâturables de l'exploitation
- Thème 4 : Accompagnement à la transmission en vue de la pérennisation des fermes d'élevage
- Thème 5 : Développement de la couverture permanente du sol en grandes cultures.
- Thème 6 : Accompagnement vers un plan de réduction des risques d'érosion parcellaire avec conseils d'aménagements
- Thème 7 : Accompagnement vers un plan d'action au changement global du système de l'exploitation
- Thème 8 : Propositions spontanées des structures d'accompagnement agricole

7 partenaires techniques ont été sélectionnés à l'issue de la consultation pour la mise en œuvre de ce marché.

En 2024, seul un accompagnement a été lancé sur une exploitation de la commune de Sautron. L'engagement réel dans ce projet est donc bien inférieur à l'ambition souhaitée. Plusieurs facteurs semblent expliquer ce constat :

- Principalement, un déploiement du programme freiné par le contexte d'incertitude du 12^{ème} programme de l'Agence de l'Eau quant au financement de l'accompagnement des agriculteurs
- Un projet « expérimental » assez peu classique dans sa forme et son fonds pour les partenaires et les exploitants.
- Une difficulté à communiquer sur le sujet et à faire reconnaître l'Edenn comme un partenaire des sujets techniques agricoles



Mise en œuvre de dispositifs anti-transfert

L'Edenn a mis en œuvre un programme d'aménagements de dispositifs anti-transfert depuis 2021, qui se décline en plantations de haies et en zones tampon.

2024 a été une année charnière de ce programme pour plusieurs raisons.

- Le développement du programme a entraîné le recrutement d'un agent dédié. Cet agent est arrivé en mars 2024 pour assurer la mission d'animateur de dispositifs anti-transfert
- Le déploiement du programme de travaux multithématisé source de l'Erdre modifie l'approche de prospection des aménagements.
- Un premier dispositif tampon a été mis en place.
- Les dispositifs de financement de ces aménagements ont été profondément remaniés en raison du déploiement du Pacte de la Haie.

Plantations de haies :

L'Edenn privilégiant depuis le début de son programme, la mise en œuvre de haies assurant un rôle anti-transfert sur les zones prioritaires, leur mise en œuvre nécessite plusieurs étapes préalables :

- Communication autour du programme et des projets
- Recensement des projets
- Visites des sites potentiels et orientation des projets envisageables
- Définition des projets retenus en application d'une méthode validée
- Mise en œuvre du marché de plantation
- Accompagnement du prestataire de plantation et suivi des travaux

Les plantations sont réalisées

- Soit sur des exploitations volontaires qui se sont spontanément identifiées après une campagne de communication. Afin de ne sélectionner, parmi ces projets, que les linéaires efficaces au sens de la qualité de l'eau, une méthodologie de classement a été produite et validée au Cotech du 19 Octobre 2021.
- Soit sur des exploitations contactées suite à l'identification de « besoins » de prospections de terrains

Les plantations ayant lieu au cours de l'hiver, l'année civile 2024 superpose alors deux campagnes de plantations, 2023/2024, et 2024/2025. Le bilan chiffré de cette campagne de plantations est le suivant :

Pour 2023/2024

Zone	Nombre d'exploitations	Nombre de linéaires	Longueur totale réalisée
Amont	3	8	1 045 ml
Aval	4	6	885 ml
Total Aval			1 930 ml



Pour 2024/2025

Zone	Nombre d'exploitations	Nombre de linéaires	Longueur totale réalisée
Amont	4	15	2 366 ml
Aval	1	2	179 ml
Total Aval			2 545 ml

Dispositifs tampon :

Le deuxième type de dispositif prévu pour réduire l'émission de pollutions diffuses dans le milieu sont les zones tampon. Il s'agit d'une catégorie d'aménagements dont le rôle est la stagnation des écoulements issus du ruissellement des parcelles ou bien du réseau de drainage. Le but de ces aménagements est d'intercepter les pollutions diffuses avant leur arrivée dans le milieu naturel et de permettre leur dégradation selon des phénomènes naturels. Le temps de stagnation permettant la dégradation par des phénomènes physiques (infiltration, sédimentation, oxo-dégradation photodégradation...) ou biologique (consommation, transformation, dénitrification...) des pollutions.



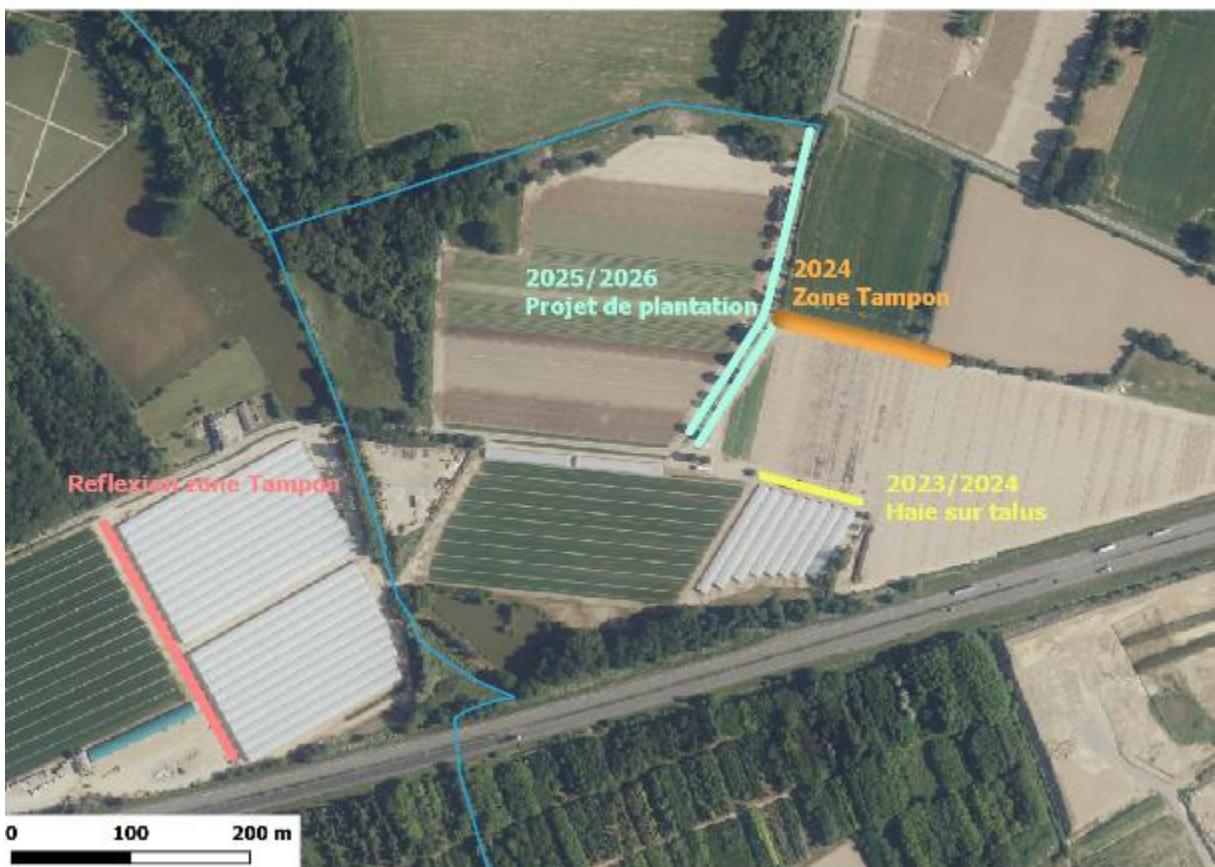
Schéma d'une zone humide tampon

Ces dispositifs sont plus complexes à mettre en œuvre car ils impactent souvent plusieurs exploitants en même temps et consomment de l'espace au sein des parcelles agricoles. De plus, les retours d'expérience et les exemples de ce genre d'infrastructure sont peu nombreux localement.

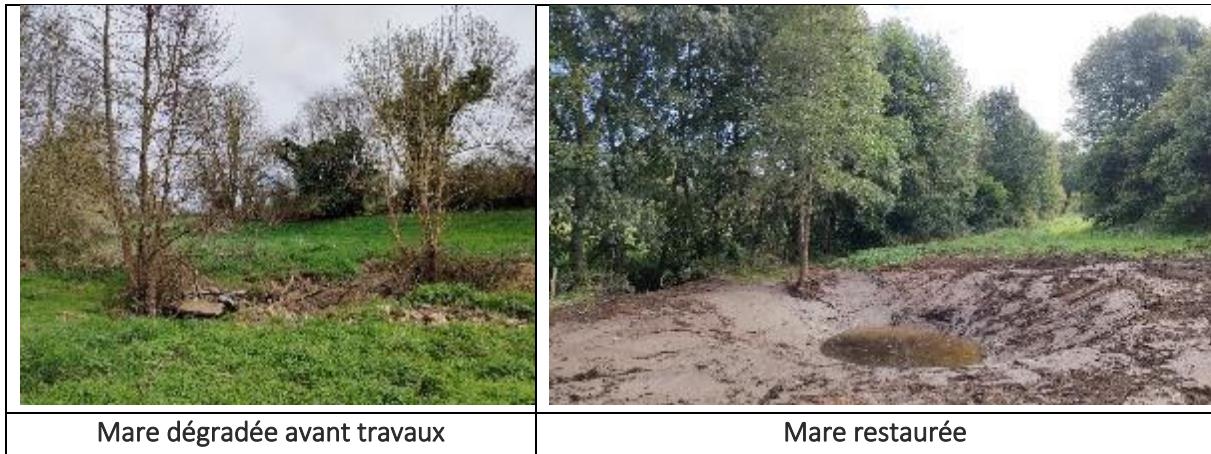
En 2024 l'Edenn a mis en œuvre une zone tampon sur la commune de Carquefou. Il s'agit de la création d'un fossé à redent de 120ml en bas d'une parcelle maraîchère dans le but de limiter la fuite de sable issu de la parcelle.



Un des intérêts de cette zone est qu'elle s'inscrit dans un projet plus global autour de la parcelle ou se côtoieront à terme zones tampon et plantations bocagères anti transfert avec ou sans talus.



D'autres projets ont été réalisés en partenariat avec l'Edenn sans maîtrise d'ouvrage de ce dernier, comme par exemple la mise en place d'une mare en bords d'Erdre et à proximité des plantations de haies réalisées par l'Edenn



En parallèle de ces aménagements spécifiques, en 2024, le pôle agriculture de l'Edenn participe activement aux travaux GEMAPI des sources de l'Erdre et travail en relation étroite avec les maîtres d'ouvrage GEMAPI de l'Aval de l'Erdre afin d'assurer la cohérence des travaux de rivière et de la mise en œuvre de dispositifs anti-transfert.

Actions d'animation

En parallèle des actions directes d'aménagement ou d'accompagnement des exploitants, l'Edenn déploie des actions d'animation autour de plusieurs publics.

- Les exploitants agricoles en activité
- Les futurs exploitants agricoles en formation
- Les acteurs du conseil agricole et les structures travaillant avec des agriculteurs .
- Les élus locaux qui sont une nouvelle cible en développement en 2024

L'intervention auprès de la formation des futurs exploitants agricoles.

Au moment de la construction du CTEau, l'intervention auprès des élèves qui seront les futurs exploitants ou salariés agricoles a été identifiée comme un levier fort de la sensibilisation aux enjeux portés par l'Edenn.

Pour cela, une rencontre de plusieurs établissements a été opérée en 2022 et 2023 et a débouché sur l'intégration de l'Edenn au sein du groupe technique du **programme AgriEau** en partenariat avec la DRAAF, Graine Pays de la Loire et les partenaires techniques GAB, CIVAM, Chambre d'Agriculture et CPIE. Ce programme permet le financement d'interventions dans les établissements solaires agricoles (tous niveaux) dans le but de sensibiliser les étudiants aux grands enjeux de la qualité de l'eau et aux réponses à fournir.

Les interventions sont réalisées par des prestataires techniques, (dont l'Edenn fait également partie) qui construisent avec les enseignants des modules qui répondent à des objectifs pédagogiques.

En 2024, l'animateur agricole de l'Edenn poursuit le travail au sein du groupe de travail et réalise des interventions auprès des étudiants

Le 22 Février une intervention en classe a été réalisée ave le BTS Horticulture du grand Blottereau à Nantes. Cette première intervention initie un travail partenarial qui s'inscrira sur la durée et comprendra des interventions théoriques et pratiques à l'avenir.

L'intervention auprès d'exploitants agricoles en activité.

En 2024, une animation collective, une intervention auprès d'agriculteurs en régie et une en prestations ont eu lieu dans le cadre du CTEau.

- 10 juin 2024, Journée sur les céréales panifiables en bio organisée par le GAB 44



- 25 juin 2024, Journée sur les usages de l'eau dans les exploitations et sur les territoires, organisée par le GAB et Le CIVAM 44 avec intervention de l'animateur agricole de l'Edenn.



- 15 octobre 2024 journée de démonstration sur la valorisation du bois de la haie, (abattage raisonné et sécurisé, déchiquetage, intégration au plan de gestion) Avec intervention d'entreprises spécialisées et de Nantes Métropole pour présenter son programme de déploiement de Plans de Gestion Durable de la Haie.

L'intervention auprès d'acteurs du conseil agricole

L'Edenn tient à la sensibilisation des acteurs en lien avec les agriculteurs afin de sensibiliser l'ensemble de l'écosystème de travail du monde agricole.

Le 19 Mars 2024 l'Edenn a co-organisé et est intervenue lors de la journée EauBV a destination de l'enseignement agricole et de structures d'accompagnement de groupes d'agriculteurs. L'enjeu étant de présenter le fonctionnement des institutions de l'eau et de présenter les grands enjeux de la qualité de l'eau sur le territoire.



Participation aux réunions et instances collectives

L'ensemble des actions du volet agricole nécessite un temps d'animation de partenariat, de réunions de travail et de représentation qu'il est opportun de rendre transparent pour bien représenter les missions associées.

Coordination des programmes Edenn/NM/CCEG/COMPA

- Point statutaire EPCI/Edenn : 9 janvier 2024
- Point Programmes de travaux CCEG/NM/Edenn : 11 janvier 2024
- Préparation COSUIV Cens et Gesvres : 21 Mars 2024
- Cotech sources de l'Erdre (Compa/Edenn) : 26 mars 2024
- Point concertation Sources de l'Erdre : 4 avril 2024
- COSUIV cens et Gesvres : 11 avril 2024
- Point Etape et bilan Nantes Métropole/Edenn : 16 avril 2024

Programmes structurants autour du bocage

- Atelier concertation charte forestière CCEG : 23 janvier 2024
- Atelier concertation bocage CCEG : 20 février 2024
- Groupe local bocage Orvault : 19 avril 2024
- Comité technique Charte Forestière CCEG : 6 juin 2024
- Copil Charte forestière : 15 octobre 2024

Programmes structurants autour de la formation agricole

- Groupe de travail AgriEau : 30 janvier 2024
- Sortie terrain Elèves du Grand Blotterau : 13 février 2024
- GT AgriEau : 5 avril 2024
- Webinaire AgriEau : 28 mai 2024

Programmes structurants autour de l'agriculture

- Restitution du diagnostic agricole de la CCEG : 15 février 2024
- Journée Eau BV : 19 Mars 2024



- Rencontre Service aménagement Carquefou : 23 mai 2024
- Comité de suivi PAAT CCEG : 20 décembre 2024

Coordination, concertation et actions avec les partenaires et prestataires

- Bilan des actions Erdre avec CRPDL : 19 janvier 2024
- Cotech Vioreau : 21 mars 2024
- AG du GAB44 : 28 mars 2024
- Cotech Qualité de l'Eau Syloa : 27 mai 2024
- COPIL Agricole Cteau Erdre : 6 juin 2024
- Intervention Journée Civam eau et territoire : 25 juin 2024
- COPIL CTEau Erdre : 1^{er} juillet 2024
- Projet Buffer + : 11 juillet 2024
- Rencontre FAE : 26 juillet 2024
- Foire de Candé : 31 Aout 2024
- Cotech Vioreau : 24 Septembre 2024
- Copil Vioreau : 5 novembre 2024

Temps de coordination concertation en structures de BV et Sage

- Journée des animateurs de BV du 49 : 9 avril 2024
- Formation Sysma – Syloa : 20 juin 2024
- Journée des animateurs de BV du 49 : 1^{er} octobre 2024
- Visio Animateurs du 44 : 29 novembre 2024

Interventions en lien avec les MAEC :

- Réunion publique MAEC Vigneux : 23 février 2024
- Réunion publique MAEC Angrie : 12 Mars 2024
- Point Mise à jour PAEC SEA, Ae, CRPDL : 18 novembre 2024

Coordination avec les Captages prioritaires :

- Groupe de travail ZSCE Amont de l'Erdre : 10 avril 2024
- Cotech CTEau Amont de l'Erdre : 24 mai 2024
- GT ZSCE Amont de l'Erdre : 3 juin 2024
- Copil Captages de l'Amont de l'Erdre : 13 juin 2024
- Cotech Captages amont : 28 novembre 2024

Rencontre des financeurs, présentation et construction des dossiers des financement

- Webinaire construction du Pacte de la Haie : 11 avril 2024
- Webinaire financement des investissements pacte de la Haie : 14 mai 2024
- Webinaire Life Revers'Eau : 30 mai 2024
- Webinaire Pays de la Loire Bocage : 17 juin 2024
- Webinaire Nouveautés MAEC : 21 juin 2024
- Webinaire Geo PDL : 27 juin 2024
- CRAEC : 3 septembre 2024
- Formation GEO PDL : 12 septembre 2024
- Webinaire AELB 12eme programme : 8 Novembre 2024



Cas du contexte financier.

L'année 2024 a été l'année ou un remaniement profond du contexte financier des actions de bassins versant a démarré. En effet plusieurs modifications des financements historiques concomitants ont eu lieu cette année (ainsi qu'en 2025) et ont généré, d'une part une incertitude importante sur les financements d'actions, d'autre part un temps de travail non négligeable, de décryptage et d'adaptations à ces changements. On note :

- Un arrêt des financements de l'agence de l'eau pour les plantations bocagères au profit du pacte de la haie, porté par l'état.
- Une préparation de l'évolution du 12^{ème} programme et des annonces associées tels que la baisse des financements voire l'arrêt des financements des actions agricoles sur les territoires exempts de captages prioritaires.

Ces modifications et annonces ont chamboulé la programmation des actions pourtant inscrites au CTEau et ont nécessité une forte mobilisation pour s'adapter et construire des propositions d'adaptation auprès des élus et des financeurs.



SENSIBILISATION ET COMMUNICATION

2024 en synthèse

- 3 Publications éditoriales + 1 dépliant avec diffusion ciblée sur le territoire
- Réseaux sociaux : 36 publications (2 900 visites sur la page en 2024 / 34 abonnés supplémentaires)
- 25 articles pour le site internet
- 2 newsletters
- 3 communiqués de presse (signature CTEau + prospection programme haie + valorisation de la première zone tampon aménagée par l'Edenn)
- Une dizaine de retombées dans la presse locale et les magazines municipaux
- + de 20 animations, conférences, rencontres et interventions pédagogiques

Les publications de l'Edenn en 2024



- **Février :** [Feuille agricole n°3](#) : le conseil technique individuel et gratuit, c'est parti ! / 1500 exemplaires / Envoi postal individualisé aux 900 agriculteurs du Bassin versant par la Chambre d'agriculture
- **Avril :** Contribution à la Fiche « [retour d'expérience](#) » du réseau Inter-Natura 2000 sur la concertation menée dans le cadre de Natura 2000 avec un festival de musique
- **Juin :** [Feuille Natura n°1](#) : se mobiliser pour préserver notre patrimoine commun / 900 exemplaires imprimés, 33 envois individualisés pour des élus du territoire et 17 points de livraisons pour mise à disposition du public (communes, offices de tourisme et EPCI) + Mailing adressé à 296 contacts institutionnels, associatifs, économiques, partenaires...
- **Juillet :** [Dépliant sur les cyanobactéries](#) / 2000 exemplaires, mailing à la liste du suivi sanitaire + autres contacts institutionnels, associatifs etc... (au total = 192 contacts), envois individualisés à 16 élus du territoire, mise à disposition des mairies, clubs, festival... Total = 40 points de livraison
- **Eté :** CTEau, synthèse web : [retour sur 1 an de mise en œuvre](#)

- Août : 10 nouveaux marque-page Biodiversité
- Décembre : [Feuille de l'Erdre n°19](#) : Petit et Grand cycle, tout est lié ! 1000 exemplaires – Diffusion en février 2025, courriers personnalisés à 40 acteurs : élus (maires, présidents EPCI) et aux partenaires institutionnels de l'Edenn. Diffusion lors de tous les évènements, rencontres...

Les évènements et rencontres



Chaque année l'Edenn participe à plus d'une vingtaine de rencontres, rendez-vous, conférences et intervention pédagogiques pour sensibiliser les publics (grand public, riverains, étudiants, agriculteurs, élus...) sur la qualité de l'eau, des milieux et sur les enjeux de préservation de la biodiversité et des zones humides.

En 2024 :

Conférence	Organisateur	Lieu	Date
Concilier les usages festifs et les milieux sensibles : l'exemple du DUB Camp	Salon Environnement	Nantes	Mars 2024
Conférence Faune/Flore de la vallée de l'Erdre	Le Quai des Possibles	Sucé/Erdre	Mars 2024
Eau ! Cœur du territoire Erdre& Gesvres – Un bien commun à protéger	Conseil de développement Erdre et Gesvres	Notre-Dame-des-Landes	Mai 2024
Conférence Mammifères semi-aquatiques	Le Quai des Possibles	Sucé/Erdre	Octobre 2024

Evènement	Organisateur	Public visé	Lieu	Date	Durée
Sortie bateau : présentation des milieux humides	Association de Vrouwe Cornelia	Grand public	Nort/Erdre	Mars 2024	½ journée
Porte ouverte Expo sculptures/colonie Chiroptère	Privé	Grand public	Nort/Erdre	Mai 2024	Soirée
Rencontre naturaliste au lever du soleil	Les RDV de l'Erdre	Grand public	Carquefou	Août 2024	½ matinée
Foire agricole de Candé	Comice Agricole	Grand public	Candé	Août 2024	2 jours
Nuit européenne de la Chauve-souris	Edenn/ Commune de Nort/Erdre	Grand public	Nort/Erdre	Août 2024	Soirée



Interventions	Thème	Public visé	Lieu	Date	Durée
Ecole Ingénieur ISE	Mise en œuvre des Directives Natura 2000	Etudiants Ingénieurs	Nort/Erdre	Février 2024	½ journée
Lycée technique Briacé	Mise en œuvre des Directives Natura 2000	Etudiants BTS GPN	Joué/Erdre	Février 2024	½ journée
Gouvernance Natura	Mise en œuvre des Directives Natura 2000	Président(e)s COPIL Natura	Nort/Erdre	Juin 2024	½ journée

Mairie de Riaillé	Mise en œuvre des Directives Natura 2000	Elus de Riaillé	Riaillé	Juillet 2024	Soirée
Gouvernance Natura	Mise en œuvre des Directives Natura 2000	Président(e)s COPIL Natura	Riaillé	Octobre 2024	½ journée
Gouvernance Natura	Mise en œuvre des Directives Natura 2000	Président(e)s COPIL Natura	Saint Mars du Désert	Décembre 2024	½ journée

Les campagnes de communication et de sensibilisation

➤ Campagne de sensibilisation au risque cyanobactéries « j'adopte les bons réflexes sur l'Erdre »

Objectif : Inciter les usagers de l'Erdre à modifier leur comportement face au risque cyanobactéries

- Finalisation d'1 Panneau à déployer sur les berges de l'Erdre – validé en 2025
- 1 Dépliant de sensibilisation : diffusé à 2000 exemplaires
- 1 Capsule vidéo sur Facebook
- 1 tournage + montage vidéo de 2 minutes sur le suivi sanitaire (publié en 2025)
- Relation presse : un article dans Ouest France



➤ Campagne de prospection pour le programme de plantation de haies

Objectif : Faire connaître le programme de plantation de haie de l'Edenn et communiquer sur les atouts de la haie en rupture de pente

- Relation presse et Relais sur réseaux sociaux, site web et newsletter : 4 retombées Ouest France dans des éditions web locales : Angrie + Vallons de l'Erdre + La Chapelle sur Erdre
- Relais sur les médias en ligne communaux : Erdre-en-Anjou + Vigneux-de-Bretagne + Treillières
- Reprise dans les magazines municipaux : Erdre-en-Anjou, Val d'Erdre Auxence, Sautron

Dans le Haut Anjou, une aide pour replanter des haies

La Chapelle-sur-Endre. Replanter des haies pour restaurer l'environnement

FOCUS SUR... La haie en rupture de pente : une alliée précieuse pour nos cours d'eau

EDENN - Syndicat du Bassin Versant de l'Endre

Préserver la qualité de l'eau

➤ Campagne de valorisation du premier aménagement de zone tampon réalisé par l'Edenn

Objectif : Faire connaître les réalisations de l'Edenn en matière d'accompagnement des agriculteurs sur les pollutions diffuses

Production entièrement internalisée :

- Conception d'1 clip vidéo diffusé sur Facebook pour comprendre les atouts des zones tampon
- Création d'1 photomontage de l'aménagement post-travaux
- Réalisation d'1 tournage et montage vidéo du témoignage de l'agriculteur volontaire
- Conception d'1 panneau de chantier
- Relation presse : 2 reprises du communiqué dans Ouest France et Presse Océan

Erosion et ruissellement : des solutions accessibles pour protéger la qualité de l'eau

Parole d'agriculteur Retour sur le chantier de création d'une zone tampon

Préserver la qualité de l'eau

Les expositions

Une exposition de 12 bâches sur les espèces exotiques envahissantes a été reproduite, en fin d'année 2024, avec l'accord de la Fédération des CEN.



Animation des outils numériques

➤ 2 newsletters :

Objectif : compiler et porter à la connaissance les projets portés par l'Edenn
Conception éditoriale internalisée.

- Mars : Journée Mondiale de l'Eau : unir nos efforts pour garantir un usage partagé et apaisé de l'eau – 598 abonnées / Taux d'ouverture 22%
- Septembre : Une rentrée placée sous le signe de la biodiversité ! – 601 abonnés / Taux d'ouverture 21%

➤ Refonte et mise à jour du site internet de l'Edenn (mis en ligne en janvier 2025)

Objectif : mettre à jour un site internet datant de 2014, clarifier l'arborescence pour les usagers
Coordination globale du projet avec MédiaPilote :

- Développement technique du nouveau back office, intégration des contenus et conception graphique du nouveau design, mise en place d'indicateur de fréquentation

Production internalisée :

- Réalisation d'un audit de l'existant et analyse des problèmes techniques.
- Définition d'une nouvelle arborescence plus claire et plus simple
- Coordination éditoriale pour la rédaction de 36 nouvelles pages de contenus

➤ Animation de la page Facebook de l'Edenn

34 publications au cours de l'année :

- 2 954 visites sur la page en 2024
- Nombre de personnes qui ont vu au moins une fois une des publications : 6 464
- 34 abonnés supplémentaires par rapport à 2023

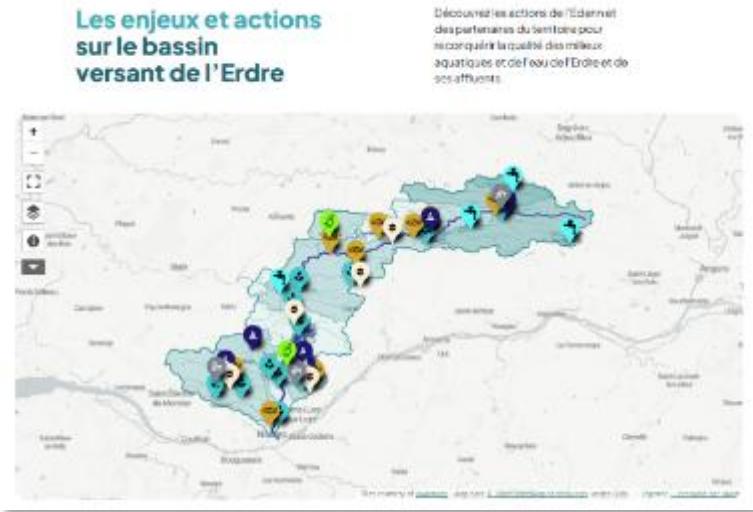
Communication générale autour du Contrat Territorial de l'Erdre

➤ Cartographier les actions du CTEau pour faciliter leur connaissance

Objectif : Montrer que des actions sont organisées sur l'ensemble du bassin versant pour améliorer l'état des cours d'eau

Conception et paramétrage d'une carte web dynamique avec l'outil UMAP.

Rédaction en régie de 43 fiches de synthèse pour chaque action du CTEau. Disponible sur le site internet de l'Edenn.



➤ Rendre compte de l'avancement des actions du CTEau du BV Erdre

Objectif : Synthèse et bilan annuel des avancées du contrat territorial eau, à destination des élus du bassin versant

Deux publications en 2024 :

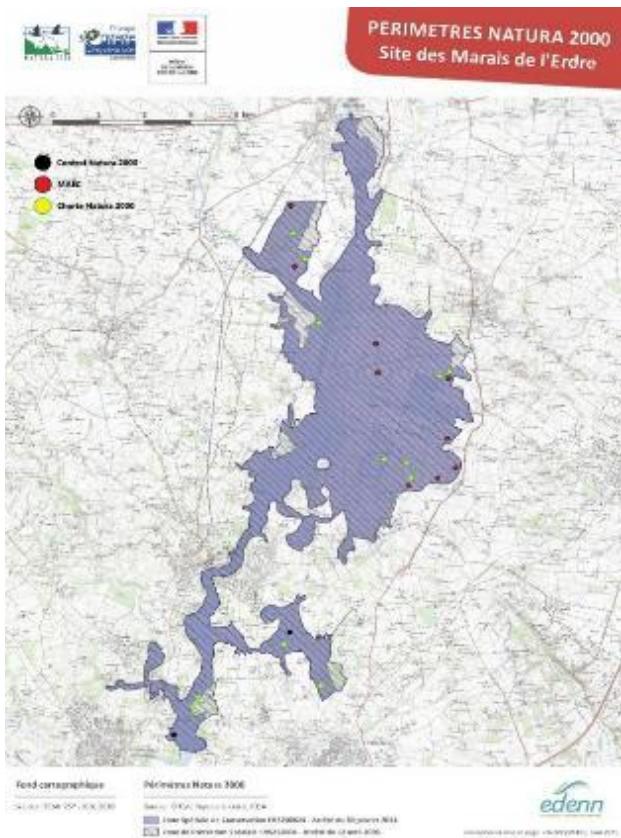
- Coordination éditoriale avec notre prestataire pour la réalisation de notre publication annuelle, la Feuille de l'Erdre, consacrée en 2024 à la compréhension des cycles de l'eau et aux actus du bassin versant. Diffusion à 1000 ex destinés aux élus, communes et partenaires du territoire.
- Rédaction en interne d'1 Synthèse web de 10 pages pour rendre compte de l'avancement des actions du CTEau





ANIMATION ET GESTION DES SITES NATURA 2000

ANIMATION NATURA 2000



En 2024, plusieurs actions ont été menées, sur les sites Natura 2000 de la vallée de l'Erdre, concernant la communication, la gestion des milieux naturels, les suivis ainsi que les études scientifiques et techniques. Cette mission correspond à un ETP (Equivalent Temps Plein) pour le site des Marais de l'Erdre (Docob Oiseaux + Docob Habitat) et celui de Vioreau (Docob Habitat).

Le financement de l'animation est pris en charge, à hauteur de 50% par le FEDER (Fond Européen de Développement Régional) et de 50 % par la Région des Pays de la Loire.

Suite aux dépôts des dossiers de demande de subvention, en début d'année 2023, les conventions d'animation Natura 2000 ont été signées en novembre 2023 (Région Pays de la Loire) et en juillet 2024 (FEDER).

Marais de l'Erdre (DO et DHFF) Vioreau (DHFF)	
	Février. 2023 - Janvier 2025
Région Pdl (dossier suivi par la Région Pays de la Loire)	71 326,63 €
FEDER (dossier suivi par la Région Pays de la Loire)	71 326,63 €
Total (TTC) :	142 653,25 €

ACTIONS DE GESTION

1. Mesures Agri-Environnementales et Climatiques (MAEC – Marais de l'Erdre)

En novembre 2022, le syndicat Mixte Edenn a déposé, auprès des services de la DRAAF des Pays de la Loire, un nouveau PAEC - Volet Biodiversité pour la période 2023 - 2027. Ce PAEC des Marais de l'Erdre a été validé en comité MAEC Marais de l'Erdre (24/10/2022) puis lors de la CRAEC du 14/12/2022.

Le rôle de la structure animatrice consiste à accompagner les exploitants dans leur démarche d'engagements aux MAEC : vérification des conditions d'éligibilité, conseil dans le choix des mesures, réalisation d'un diagnostic et définition d'un plan de gestion. Chaque année, l'Edenn transmet un document de synthèse sur le bilan de l'année en cours et la programmation de l'année suivante.

- **Bilan MAEC 2024 – Avancement 2025**

2 contrats MAEC ont été renouvelés sur le territoire des Marais de l'Erdre en 2024 (158 ha) et deux en 2025 (24 ha). Le montant des aides allouées s'élève à 167 350 € pour ces deux années. Cela représente au total 11 contrats pour une surface de 274 ha de prairies humides et de roselières, soit 66.5 % de la SAU éligible.

2. Contrats Natura 2000

Deux contrats Natura 2000 ont été renouvelés, en 2024, avec la commune de la Chapelle/Erdre (Marais de la Gandonnière) et le Conseil départementale de Loire Atlantique (étang du Petit Vioreau). Au vu des conditions météorologiques, au cours de l'automne 2024, l'ensemble des travaux a été reporté en 2025.

L'Edenn travaille au montage d'un troisième contrat qui devrait être déposé en 2025/2026 sur la nouvelle plateforme des aides régionales.

Contractant	Site	Années d'engagement	Intérêt communautaire ou patrimonial des parcelles	Surface engagée	Montant
Conseil départemental	Petit Vioreau	2024 - 2028	Prairies oligotrophes	2.42 ha	128 683 € TTC
Commune de La Chapelle/Erdre	La Gandonnière Nord/Sud	2024 -2028	Tourbière basse alcaline	1.57 ha	24 690 € TTC
Association Bretagne Vivante	Tourbière de Logné	2025 - 2029	Tourbière haute active	9,83 ha	En cours d'estimation

3. Chartes Natura 2000

13 chartes Natura 2000 sont actuellement en cours d'exécution sur le site des Marais de l'Erdre (surface cumulée : 197 ha). L'Edenn a réalisé un recensement et une expertise des parcelles communales localisées sur le site Natura 2000 des Marais de l'Erdre afin de leur proposer l'adhésion à la charte Natura 2000 (potentiel estimé : 92 ha). Le renouvellement de 5 chartes (40.5 ha) a également débuté en janvier 2025.

4. Dotation Natura 2000

La dotation aménités rurales - Natura 2000 est attribuée aux communes rurales dont une part significative de leur territoire comprend une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée. Suite à la sortie du décret d'application et à la modification des règles de répartition/conditions d'éligibilité, trois communes des sites Natura 2000 de la vallée de l'Erdre l'ont perçu pour la première année. Il s'agit de St Mars du Désert, Petit Mars et Nort/Erdre, pour un montant total de 50 000 € (55 400 € en 2025).

Une plaquette de présentation de la dotation réalisée par la mission inter-réseaux Natura 2000 a été partagée avec les communes bénéficiaires en fin d'année 2024.

OUTILS DE PROTECTION/LABELLISATION

1. Mesures de labellisation

○ Chartes refuge Chauves-souris

L'ensemble des bâtiments labellisés sur la vallée de l'Erdre (16) est localisé sur ou à proximité des deux sites Natura 2000 de Vioreau et des Marais de l'Erdre (zone de nourrissage). Ils sont utilisés par les chiroptères, soit comme gîte de reproduction, soit comme gîte d'hibernation. Ils abritent diverses espèces de chauves-souris, dont certaines d'intérêt communautaire : Grand Rhinolophe, Grand et Petit Murin, ...



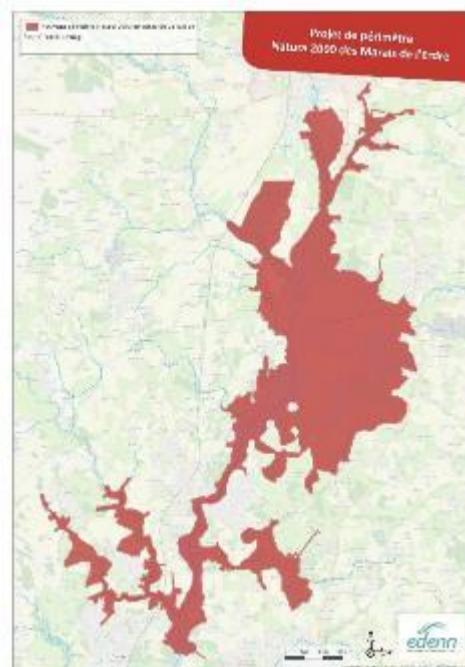
L'Edenn et le GMB ont proposé des aménagements (pose de chiroptères) sur la toiture de l'église de la Chapelle/Erdre ainsi qu'une charte refuge chiroptères signée en 2024. Une seconde charte a été signée, en fin d'année 2024, par un privé ; propriétaire d'une grange abritant la plus grande colonie départementale de Grand Rhinolophe/Murin à Oreilles échancrées (800 individus).

2 Extension du site Natura 2000 des Marais de l'Erdre

La modification du périmètre Natura 2000 « Marais de l'Erdre » vise à améliorer la cohérence du site Natura 2000 en fusionnant la Zone de Protection Spéciale (ZPS) et la Zone Spéciale de Conservation (ZSC) et à intégrer des zones à fort enjeux écologiques : la vallée de l'Hocmard et du Rupt et celle du Verdier (voir carte en pièce jointe).

Ces zones d'extension renferment une biodiversité exceptionnelle en cohérence avec le site Natura 2000 des Marais de l'Erdre. Elles abritent 11 habitats naturels d'intérêt communautaire dont 2 prioritaires et accueillent 7 espèces d'intérêt communautaire telles que la Loutre d'Europe, l'Agrion de Mercure, la Bouvière, et plusieurs espèces de chauves-souris. Elles constituent également des milieux favorables à la reproduction, l'alimentation ou au stationnement pour une trentaine d'espèces inscrites à l'Annexe II de la Directive Oiseaux.

La modification des périmètres porterait la surface totale du site Natura 2000 à 3 060 ha de zones humides (marais, tourbières, ...), soit une augmentation d'environ 310 ha.



Cette procédure fait l'objet d'un dossier officiel de demande d'extension qui sera déposé par l'Edenn auprès des services de l'Etat, d'ici la fin de l'année 2025, après le passage en Comité de pilotage Natura 2000 et une information locale auprès des différents partenaires. Avant de transmettre le dossier au Ministère de la Transition Ecologique, la Préfecture de la Loire-Atlantique organisera une consultation locale auprès des communes et des EPCI territorialement concernés par ce nouveau périmètre.

ETUDES/SUIVIS SCIENTIFIQUES

1. Etudes/suivis financés par Natura 2000 (Edenn)

○ Suivis chiroptères

L'Edenn suit les principales colonies de reproduction et d'hivernage de chiroptères, sur la vallée de l'Erdre : cave de Vioreau, clochers de Casson, de Joué/Erdre, gîtes artificiels de Nort/Erdre, ...

○ Suivis mammifères semi-aquatiques (Loutre d'Europe, Castor d'Europe, ...)

En lien avec le PNA Loutre, des prospections et des échanges de données entre nos partenaires ont permis de recueillir de nouveaux indices de présence de la Loutre d'Europe, du Campagnol amphibie, du Crossope aquatique et du Castor d'Europe sur la vallée de l'Erdre et les sites Natura 2000. Dans le cadre de la mise à jour des Atlas régionaux « Loutre d'Europe », des suivis par mailles (10 km * 10 km) ont été réalisés et les données ont été transmises au GMB et à la LPO 49. L'Edenn a également participé à un comité de rédaction d'un guide technique pour la prise en compte des mammifères semi-aquatiques dans le cadre des travaux milieux aquatiques, coordonné par la LPO 49.

Une prospection menée en collaboration avec la FAE et l'OFB a permis de confirmer la présence du Castor d'Europe sur le cours du Gesvres aval entre Nantes et la Chapelle/Erdre, à proximité du site Natura 2000 des Marais de l'Erdre. Sa présence a également été confirmé sur un affluent de l'étang de la Provostière.



Castor d'Europe

○ Suivis des incivilités

L'Edenn réalise, depuis 2017, un suivi cartographique des incivilités (feux, piétinements, camping sauvage, ...) dans le but d'évaluer l'ampleur du phénomène et de son impact sur la flore d'intérêt communautaire et de sensibiliser l'ensemble des partenaires et le gestionnaire du site.

○ Suivis des espèces exotiques envahissantes

Le syndicat mixte Edenn suit l'évolution de la prolifération des espèces exotiques envahissantes sur la vallée de l'Erdre la jussie depuis 1999 (recueil de données et suivi cartographique).

En 2024, l'Edenn est intervenu sur une opération d'arrachage ponctuel de Renouée du Japon, dans les Marais endigués de Mazerolles, sur la base d'un programme d'intervention annuel validé avec l'ASPM et Atlantic'Eau. Ainsi que sur un chantier d'arrachage, sur le Petit Vioreau, organisé par le CD 44/FDPPMA 44.



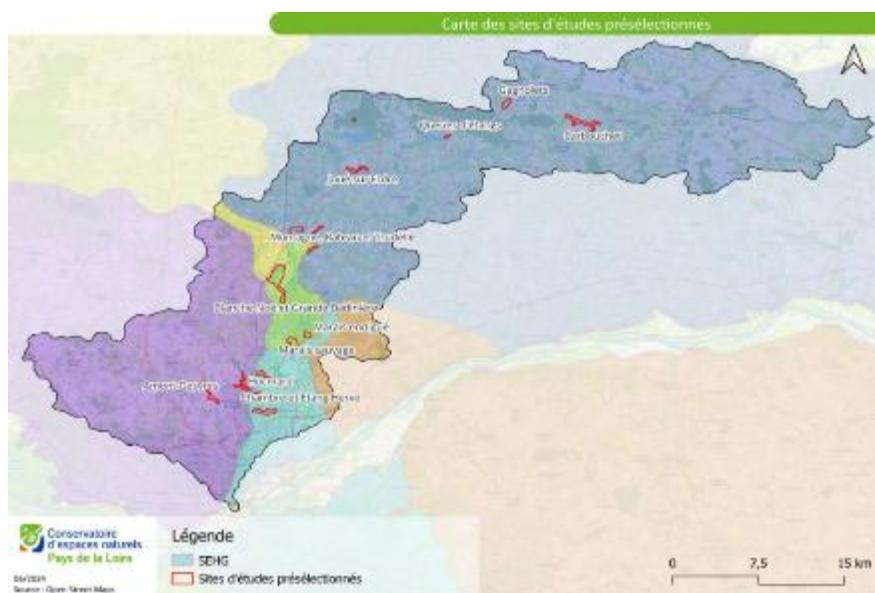
Enfin, une première réunion d'échange a regroupé, en décembre dernier, les acteurs locaux impliqués dans la gestion des plantes aquatiques sur le secteur amont de l'Erdre navigable. Ce groupe de travail vise à échanger sur l'organisation et les modalités de gestion des espèces invasives sur l'Erdre nortaise.

2. Etudes financées hors Natura 2000 (CTEAU BV Erdre)

○ Etude préalable à la restauration de tourbières

Dans le cadre de la mise en œuvre du CTEAU du bassin versant de l'Erdre, une étude préalable à la restauration de tourbières a été confiée au Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire, en novembre 2023. Elle consiste à réaliser une évaluation écologique et fonctionnelle sur des sites tourbeux (méthodologie PRAT), principalement localisés sur les sites Natura 2000 de la vallée de l'Erdre permettant d'établir un programme d'actions de restauration.

Le comité de pilotage de lancement s'est réuni en février 2024 et a sélectionné 7 sites à étudier sur la période 2024-2025. Un premier rendu est programmé pour le COPIL de février 2025 pour les sites de Mazerolles, de Blanche Noe et du Carbouchet.

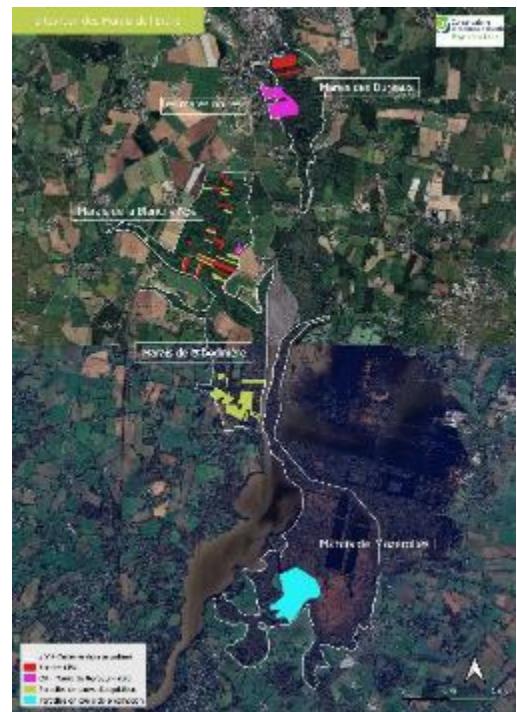


ACTIONS FONCIÈRES

De nombreuses acquisitions ont été opérées ces dernières années, par des privées, des associations, ou des structures publiques sur des secteurs à fort enjeux patrimoniaux des marais de l'Erdre et parfois sur des surfaces très importantes.

En 2024, l'Edenn a souhaité organiser et animé des rencontres techniques informelles ayant pour but d'échanger sur les enjeux fonciers sur les marais de l'Erdre et les démarches en cours (Marais sauvage et marais endigués de Mazerolles, ...), ainsi que de renforcer la coopération foncière entre les structures (LPO 44, CD 44, CEN PdL, Edenn, Bretagne Vivante).

Ainsi, en 2024, la veille foncière menée, en lien avec les communes et les EPCI du territoire Natura 2000 a permis l'acquisition de plus de 70 ha d'hectares de zones humides par le CEN PdL, via des fonds Verts et le CTEAU.



COMITÉS DE SUIVIS/GROUPES DE TRAVAIL

1. Comité de suivi des niveaux d'eau de l'Erdre

L'Edenn assure, dans le cadre de sa mission d'animation Natura 2000 le suivi des niveaux d'eau de l'Erdre. Les résultats pour 2023 sont présentés dans le chapitre dédié du présent document.

2. Suivi des niveaux d'eau des marais endigués de Mazerolles

Depuis 2003, un protocole de gestion des niveaux d'eau, inscrit dans les DOCOBs ZPS et ZSC est partiellement appliqué par l'ASPM. Plusieurs échelles limnimétriques ont été changées et recalées par Atlantic'Eau sur le marais endigué afin de faciliter la lecture des côtes par les usagers du marais.

Le changement de présidence de l'ASPM a provoqué une modification de la gestion des niveaux d'eau (pompage plus tardif) provoquant, en 2022 et 2023, un ennoiement prolongé et une remontée précoce du niveau d'eau en octobre. Cette gestion a relancé les discussions sur les multiples problématiques à résoudre sur ce site emblématique : transparence migratoire, ...

La station de pompage ASPM a été équipé d'un capteur automatique géré par Atlantic'Eau et a permis pour la première fois de récupérer une chronique complète (année 2023) des niveaux d'eau des marais endigués de Mazerolles.



3. Suivi des niveaux d'eau des 3 étangs

Suite à la remise en eau du Petit Vioreau, puis du Grand réservoir suite aux travaux de réhabilitation des barrages, aucune suite n'a été donnée par les services du département à l'élaboration des nouveaux règlements d'eau (report 2025).

INCIDENCES NATURA 2000

1. Projets d'aménagement/manifestations soumis à procédures réglementaires

	Nbre de transfert de documentation	Nbr de rencontre MO/BE	Nbr de comité d'experts/ réunion	Nbr d'avis de L'Edenn
Projets d'aménagement, travaux, ...	13	6	12	26
Manifestations sportives, culturelles	1	10	2	12
Etudes, enquêtes, ...	15	5	12	7

PLANS NATIONAUX, COMMISSIONS SCIENTIFIQUES

En tant que structure animatrice des sites Natura 2000 de la vallée de l'Erdre, l'Edenn a organisé et animé plusieurs COPILs Natura 2000 :

Site	Lieu	Date	Ordre du Jour
Marais de l'Erdre	La Chapelle/Erdre	12/01/2024	Election – bilan 2023- Programmation 2024
Marais de l'Erdre	Sucé/Erdre	09/12/2024	Projet d'extension des ZPS/ZSC
Etangs de Vioreau/Provostière	Riaillé	19/09/2024	Election – bilan 2023- Programmation 2024

Le syndicat Mixte Edenn a également participé à divers comités et groupes de travail locaux en lien avec la préservation des zones humides et des sites Natura 2000 de la vallée de l'Erdre, dont la Commission plénière Biodiversité de la commune de La Chapelle/Erdre (mars 2024), le comité PRA tourbière (mars 2024), le conseil portuaire de Sucé/Erdre (octobre 2023) et le comité du Plan national d'actions Loutre (janvier 2024).

LES PARTENAIRES



Nos adhérents en 2024



Nos financeurs



Nos partenaires

ARS : Agence Régionale de Santé

Bretagne Vivante

Chambre d'Agriculture Pays de la Loire

CIVAM : Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

DREAL Pays de la Loire : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

FAE : Fédération des Amis de l'Erdre

Fédération départementale de pêche 44

GMB : Groupe Mammalogique Breton

Musée de l'Erdre de Carquefou

UFC Que Choisir

Union des CUMA 44

7 Communes riveraines de l'Erdre navigable : Nantes, La Chapelle-sur-Erdre, Carquefou, Petit-Mars, Sucé-sur-Erdre, Saint-Mars-du Désert, Nort-sur-Erdre



**Edenn, Entente pour le
développement de l'Erdre navigable
et naturelle**

1 rue du Calvaire
44 000 Nantes
02 40 48 24 42

www.edenn.fr

Rapport d'activité 2024

Crédits photos : Delphine Lethu